

La Revue Nationale

Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

PARAISANT LE 20 DE CHAQUE MOIS

Canada et Belgique	Adélaré Leduc	129
Aux paysans	Hermas Bastien	136
Retour des labours	Ulric-L. Gingras	137
William Chapman	Antonin Proulx	140
Neutralité des Acadiens	Placide Gaudet	152
La publicité française au Canada	***	159
Réaction	Joseph Venne	162
Les livres nouveaux	***	164
L'éducation du patriotisme	***	170

Rédaction et administration:
296, RUE SAINT-LAURENT
Montréal

Abonnement annuel: \$1.00.

La livraison (chez les dépositaires): 15 sous.

Les abonnements à la *Revue Nationale* commencent invariablement au 1er janvier. — Pour tout changement d'adresse, accompagner la demande de 5 sous en timbres-poste. La revue canadienne-française au plus fort tirage.

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1834

Grand aumônier: Monseigneur l'Archevêque de Montréal.

Président général: Victor Morin, LL. D., notaire, 97, rue Saint-Jacques.

1er Vice-président général: V.-E. Beaupré, I.C., professeur, 676, rue Saint-André.

2e Vice-président général: J.-B. Lagacé, professeur, 836, rue Saint-Hubert.

Secrétaire général: Guy Vanier, LL. L., avocat, 97, rue Saint-Jacques.

Trésorier général: Joseph Hurtubise, courtier, 2, place d'Armes.

Directeurs: L'hon. L.-O. David, sénateur, 391, rue Saint-Hubert; — Tho-

mas Gauthier, courtier, 11, place d'Armes; — l'hon. F.-L. Béique,

sénateur, 740 Sherbrooke ouest; — Victor Doré, professeur, 214,

rue Berri; — J.-V. Desaulniers, courtier en immeubles, 1, rue

Saint-Laurent; — Arthur Courtois, notaire, 35, rue Saint-Jacques;

J.-Emile Loranger, commis, 547, rue du Grand-Tronc.

Chef du Secrétariat: Emile Miller, bureau 1, Monument National.

Corporations filiales de la Société: la Caisse Nationale d'Economie — la Caisse de Remboursement — le Monument National — la Société Nationale de Fiducie.

La Revue Nationale est publiée à l'imprimerie Adj. Menard,
29, rue Saint-Vincent, Montréal.

La "STRATHCONA"

COMPAGNIE D'ASSURANCE—INCENDIE

(Edifice Versailles)

90, rue Saint-Jacques,

Montréal

Cette compagnie essentiellement canadienne-française a été organisée en 1908, avec une charte provinciale, et opère dans la province de Québec seulement.

Capital autorisé - - - - - \$500,000.

Capital souscrit - - - - - 300,000.

(par au-delà de 400 Notaires qui agissent aussi comme ses agents.)

Capital payé - - - - - \$120,000.

DEPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la "Canadian Fire Underwriters Association".

A.-A. MONDOU, N.P.

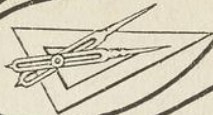
J. MARCHAND

Président

Sec.-Trés.

et Gérant-Général

Nous invitons les Institutions religieuses et les Fabriques
à demander notre tarif spécial.



La plus importante librairie
et papeterie française du
Canada. Fondée en 1885.

LIVRES

RELIGIEUX
CLASSIQUES
FRANÇAIS
CANADIENS

FOURNITURES

DE CLASSES
DE BUREAUX
DE DESSIN

ARTICLES

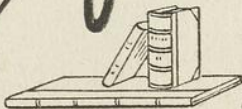
RELIGIEUX
ET DE FANTAISIE

PAPIERS PEINTS

TAPISSERIES

GRANGER FRÈRES

Place d'Armes et Notre-Dame O.,
MONTREAL



EDMOND- J. MASSICOTTE

1 9 1 8

Notre assortiment de meubles
de toutes sortes est le plus
considérable dans tout l'est du Canada.

Et nous pouvons le prouver.

Nos prix sont raisonnables et nos meubles sont
de la plus haute qualité.

Et nous pouvons le prouver.

Notre personnel est
des plus courtois et
des plus expérimentés.

Et nous pouvons le prouver.

Nous garantissons une satisfaction
complète à tous nos clients ou
nous remboursons leur argent.



Canadiens français

Un choix de 30,000 disques "Pathé"

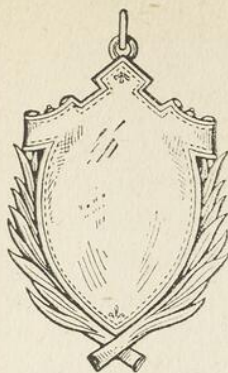
Nous avons en magasin l'immense répertoire des merveilleux disques Pathé. Vous y trouverez les anciennes et les nouvelles chansons que vous aimez, chantées par les artistes du Grand Opéra et de l'Opéra Comique de Paris.

Seule la Compagnie Pathé met à votre disposition ce répertoire incomparable de musique française: la plus belle au monde.

Venez à nos salons; c'est avec plaisir que nous vous ferons entendre les merveilleux disques Pathé.

Achetez un opéra complet — Le Trouvère, Carmen, Galathée, Rigoletto, Faust, La Favorite, etc. Et votre famille en sera ravie.

M. J. Valiquette
LIMITÉE
471-477 RUE STE. CATHERINE EST



Médailles
Insignes
de Sociétés
Emblèmes Etc.

Catalogue gratis sur demande

CARON FRÈRES

ÉDIFICE CARON, 233-239, rue Bleury
MONTREAL

LA COMPAGNIE DE MUSIQUE "CHAMPION"

Instruments de Musique de toutes sortes,
Musique en Feuilles, Machines à Coudre, etc.

— Au comptant ou à crédit —

Réparation de Gramophones, Pianos, Violons,
Mandolines, Etc.

764, STE-CATHERINE EST, près Panet
Tél. Est 5340 MONTREAL

Tél. Est 8050

WM GAUTHIER ET CIE

POLISSEURS ET REMBOURREURS DE MEUBLES

463, RUE ONTARIO EST

MONTREAL

Phone Est 7432

En cas d'urgence:

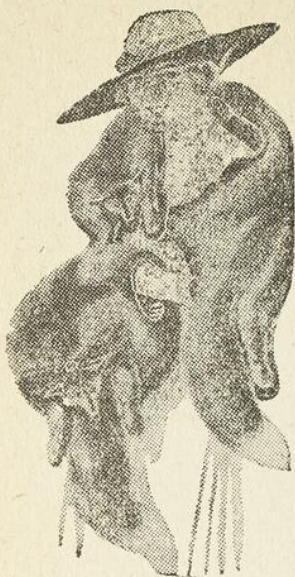
Atelier et Bureau:

455-455a, ONTARIO EST

H.-A. BROSSEAU, Enregistré

F.-X.-O. LEVERT, gérant

Record de trente années, sous une nouvelle administration
CHAUFFAGE, COUVERTURE, PLOMBERIE, GAZ, REPARATIONS
Personnel compétent et licencié à LA PLOMBERIE MODERNE



A.-J. LELIÈVRE

Marchand de fourrures

150, rue Saint-Denis Tél. Est 3521

MONTREAL

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai reçu les modes nouvelles pour la saison prochaine.

Il est de votre intérêt de placer votre commande de bonne heure, afin d'avoir un grand choix.

Et voici le temps de songer à emmagasiner vos fourrures pour la saison d'été.

Espérant qu'il vous plaira de m'accorder vos commandes, je puis vous assurer qu'elles recevront ma meilleure attention.

ELLE A TRIOMPHÉ DE L'ÉPREUVE

L'année 1918 a été la plus extraordinaire de toute l'histoire des compagnies d'assurance-vie. Aux réclamations accumulées par quatre longues années de guerre, sont venues s'ajouter celles causées par la terrible épidémie de grippe espagnole.

Ces deux fléaux ont éprouvé l'existence de la **COMPAGNIE D'ASSURANCE SUN LIFE DU CANADA**, et elle en est sortie consciente plus que jamais de sa force et de sa solide organisation.

A la fin de 1918, l'**ACTIF** de la **SUN LIFE** était de \$97 620 378.

Son **SURPLUS** à la même date était de \$8 027 378.

Si vous recherchez une police d'assurance de tout repos, transigez avec

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUN LIFE DU CANADA

Siège Social: Montréal

T.-B. Macaulay, président

Nouveautés

Si vous êtes anxieux de trouver définitivement la solution du problème du coût élevé de la vie, achetez à notre établissement. Vous éprouverez un sentiment de légitime fierté et de satisfaction en magasinant ici, car chaque achat représente une économie sensible. Peu importe l'article que vous désiriez, nous l'avons à un prix économique. Les prix les plus bas prévalent en tout temps, cependant la qualité supérieure subsiste quand même. Nous voulons plaire, tous nos efforts tendent vers cet idéal.

Malgré la rareté des tissus de toute sorte, notre assortiment ne le cède en rien à celui des années précédentes.

Nous avons une grande variété d'étoffes à robes et à costumes, soies et velours de tout genre et pour tous les goûts; doublures de toutes les couleurs, bref nous avons ce qu'il vous faut.

Visitez notre rayon de la mercerie, nous avons des valeurs qui sauront vous intéresser.

L.-N. MESSIER

MARCHAND DE "NOUVEAUTÉS"

847-849-851, AVE MONT-ROYAL EST

Tél. Bell St-Louis 3460

Canadiens français,

Le temps n'est plus, d'un patriotisme de discours.

Il nous faut maintenant un patriotisme d'action.

Savez-vous bien quelle action éminemment patriotique constitue la pratique constante de

L'ÉCONOMIE ?

Avez-vous songé qu'en prenant l'habitude de l'économie, vous vous rendez service à vous-même ainsi qu'à votre race ?

LA BANQUE D'ÉPARGNE

de la Cité et du District de Montréal

vous invite cordialement à venir lui confier vos économies, quelque petites qu'elles soient; elle vous réserve toujours le meilleur accueil et vous donne la sécurité la plus certaine.

A.-P. LESPERANCE,
Gérant général.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Capital autoriséé	\$10,000,000
Capital versé, Fonds de réserve	7,800,000
Total de l'actif	57,000,000

DIRECTEURS:

MM. J.-A. Vaillancourt, président
l'hon. F.-L. Béique, vice-président
A. Turcotte, E.-H. Lemay, J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonner,
Beaudry Leman, gérant-général
Yvon Lamarre, inspecteur

SIÈGE SOCIAL: 112, rue S.-Jacques, MONTREAL
Bureau Principal: 95, rue S.-Jacques
F.-G. Leduc, gérant
120 SUCCURSALES ET 85 AGENCES AU CANADA
42 BUREAUX DE QUARTIERS

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque, sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT, CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, — ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, — achète des TRAITES sur les pays étrangers, — vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde, — prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

Constituée en corporation par le Parlement, en juillet 1900

Capital autoriséé: \$2,000,000.00 — Capital versé et surplus au 31 décembre 1916: \$1,700,000.00 — Actif total: au-delà de \$21,600,000.00

SIÈGE CENTRAL: 7 et 9, place d'Armes, Montréal, Canada

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Sir Hormisdas LAPORTE, C.P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: M. W. F. Carsley, capitaliste.

Tancrède Bienvenu, administrateur de la Lake of the Woods Milling Co.

M. G.-M. Bosworth, vice-président du Canadian Pacific Ocean Service Limited.

L'hon. Némèse Garneau, C.L., Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

M. L.-J.-O. Beauchemin, de la Librairie Beauchemin Ltée.

M. Martial Chevalier, Directeur-gérant Crédit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTROLE

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité, s savoir:

Président: Sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., Ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président: l'hon. Narcisse Pérodeau, N.P., ministre sans portefeuille du Gouvernement provincial, administrateur Montreal Light Heat & Power Co.

M. S.-J.-B. Rolland, président de la Cie de Papier Rolland.

84 bureaux dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toute somme depuis une piastre (\$1.00) seront acceptés au département d'Epargne. Intérêt alloué: 3 p.c. sur dépôts d'Epargne.

La Société Saint-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette institution.

La Librairie Notre-Dame achète au comptant et au maximum de leur valeur commerciale les livres, lots de livres et bibliothèques.

Nous nous rendons à domicile pour l'achat des bibliothèques et des lots de livres importants qui nous sont signalés.

Librairie Notre-Dame

Phone Main 7767

28, rue Notre-Dame ouest

MONTREAL



La Marque ALLIGATOR est pour le consommateur, la meilleure garantie de qualité et de valeur. Avant d'acheter, assurez-vous si la marque se trouve sur vos harnais, malles, sacs de voyage, etc.

LAMONTAGNE LIMITÉE

338, RUE NOTRE-DAME OUEST

BLOC BALMORAL

MONTREAL

CANADA ET BELGIQUE

FLAMANDS ET WALLONS—CANADIENS FRANÇAIS ET IRLANDAIS

En Belgique, deux groupes ethniques et linguistiques composent la nation : les Flamands et les Wallons. On y parle le flamand et le français. Lors de la déclaration de la guerre, le 2 août 1914, il existait une question de langue qui passionnait les esprits.

La Belgique comptait quatre universités : deux de l'Etat, Gand et Liège ; deux libres, Louvain et Bruxelles, où l'enseignement se donnait exclusivement en français. Quelques années avant la guerre les universités de Louvain et de Gand avaient eu la bonne intelligence de dédoubler un certain nombre de cours en cours flamands et en cours français. Les flamingants voulaient faire reconnaître leur droit à une université flamande sur les deux universités de l'Etat, et, en 1912, les *leaders* du mouvement flamingant avaient déposé une proposition de loi ayant pour objet la flamandisation graduelle de l'université de Gand. Cette question paraissait en voie de solution, — car les sections de la Chambre votèrent en faveur du principe de l'institution d'une université flamande, — lorsque la guerre vint suspendre les séances du Parlement.

Frappés d'un malheur commun, la lutte cessa entre compatriotes sur une affaire de régie interne. L'union des Flamands et des Wallons s'est faite, et elle s'est faite malgré l'entreprise de scission morale et de dépeçage administratif que l'Allemagne poursuivit en Belgique, à la faveur de l'occupation.

Les Allemands voulurent diviser le pays contre lui-même, et entreprirent tout à la fois de capter la sympathie des Flamands et de les compromettre aux yeux de leurs compa-

triotés wallons, en affectant de réaliser d'autorité tous les articles de leur programme.

“Flandre ou Belgique?”, dilemne tragique dans lequel la presse allemande s'efforça d'enfermer les Flamands. Qui allait l'emporter dans leurs âmes, de la voix de l'intérêt de la population flamande ou de celle de la Belgique, marâtre de la Flandre?

Les Flamands comprirent cette fallacieuse alternative. Le sentiment de loyalisme belge s'affirma, et l'espoir d'un regain de vie populaire pour la Flandre et d'épanouissement pour le génie flamand grandit à cette épreuve. Il n'était pas vrai que les Flamands fussent condamnés à une “option de désespoir” entre la Flandre et la Belgique. Leur résistance fut ferme. Ils ne connurent pas la lâcheté, et autour de leurs fronts je me plais à voir l'auréole qui voltige lumineuse et patriotique et qui, dans le lointain, à travers les âges, commande l'admiration des générations nouvelles et avive leur amour national.

Je ne dirai pas ici tout ce que l'astuce du génie allemand mit en oeuvre. L'autorité teutonne commença par l'arme subtile, décisive parfois : la diplomatie. Poussés par le souci constant de laisser la jeunesse belge libre de secourir sa patrie en danger, les conseils rectoraux des quatre universités belges avaient unanimement décidé de ne pas rouvrir leurs cours. Von Bissing, gouverneur de Belgique, tenta d'obtenir tout au moins, des autorités universitaires, la réouverture de l'université de Gand. Cette tentative échoua. Les moyens diplomatiques étant épuisés, la force restait aux envahisseurs.

L'administration allemande leva son masque et inscrivit à son budget une somme importante pour couvrir les frais des travaux préparatoires à la flamandisation de l'université de Gand. Irrités par cette tentative de teutonisation intellectuelle, malgré la suspension de la liberté de presse et d'opinion, les leaders du mouvement flamingant protestèrent collectivement, au nom de la population flamande, contre le projet du gouverneur et lui déclarèrent le refus général, défi-

nitif des Flamands de n'accepter aucune sorte de présent de la main de l'ennemi.

“Comment l'histoire nous jugerait-elle, nous autres Flamands, écrivaient-ils, si, à un moment où nos soldats luttent encore contre les vôtres dans les tranchées, nous devons accepter des mains du conquérant un avantage quelconque, même si cet avantage devait apparaître comme ne faisant que réparer des injustices passées? Nous sommes d'une race qui, toujours dans le passé, a tenu à régler elle-même ses propres affaires sur son propre sol.”

Cette protestation ressemble à une riposte administrée du plat de l'arme sur la face de l'adversaire. Aussi, Von Bissing ne réussit pas à domestiquer la pensée flamande au service de la politique teutonne. Le gouverneur dut avouer que l'oeuvre était d'initiative allemande, et dans son orgueil de Boche il s'écria: “Le dieu de la guerre a tenu cette université sur les fonts baptismaux, l'épée au clair.” L'épreuve a grandi les Belges de langue flamande; l'honneur flamand était sauf et l'unité nationale ne fut pas entamée.

*

* *

Fortement impressionné par la lecture de cet épisode, je ne cessais de me répéter: Quel admirable exemple de solidarité nationale! Je méditais ces paroles, lorsque mon ami le docteur Thibaudeau, de Saint-Eustache, m'invita à l'accompagner dans une visite à l'un de ses malades. C'était par un beau soir de juin dernier. Le patient demeurait dans un rang qui m'était tout à fait inconnu. Ce rang débouche dans le chemin du Grand-Bois, à l'extrémité sud de la montée de Cyr. Les passants y sont rares, car il n'aboutit à aucune route. On y vit paisiblement. C'était au moment où l'ombre avait eu raison de la lumière; déjà, comme une marée montante, elle avait englouti clôtures, haies, arbrisseaux et vallons; seuls les grands arbres sur les coteaux émergeaient de cette mer crépusculaire.

L'auto avait été freinée auprès d'une "maison d'habitant" dont la simplicité donnait l'impression d'un réel bonheur. Je regardais le paysage et j'écoutais; car

D'innombrables liens frêles et douloureux
 Dans l'univers entier vont de mon âme aux choses.

A cette heure, les ormes majestueux prenaient une attitude mystique. Le bruissement du vent dans leurs branches, tel les accords d'un orgue, accompagnait les pieux accents de la prière du soir dans les foyers. Le ciel, au même moment, se peuplait d'étoiles; sur la terre, dans le regard de ceux qui prient scintillait l'étoile de la foi, et mes yeux se fermèrent pour retenir ce spectacle unique, tandis que mon regard intérieur l'admirait encore et ne cessait de le magnifier. Et je me disais: combien de prières *dites en français* montent dans ce beau soir d'été! Il est une heure, tout à la fin du jour, où, dans un élan commun, toute une communauté d'âmes, toute une race de croyants monte par l'esprit, en pèlerinage, jusqu'à Dieu, comme dans nos églises les chants d'un immense auditoire de retraitants.

* *

Si une main traîtresse allait déchirer l' A B C de notre beau verbe il me semble que l'offense, par une double conséquence, atteindrait l'homme et l'Être Suprême, dont le grand désir fut que les apôtres enseignassent les nations dans la langue des néophytes. Pareille main n'a-t-elle pas voulu ruiner l'effort de nos ancêtres sur cette terre canadienne qui est née française, qui vivra française et qui, si elle doit mourir, ressuscitera plus française encore? Je voudrais pouvoir dire: non. L'histoire des Anglo-Canadiens depuis la cession me rappelle que, sous tous les régimes au Canada, sous le régime absolu, sous celui de 1791, puis sous l'Union, je dirai même depuis la Confédération, nos compatriotes anglais, aidés de diverses manières par l'Angleterre protestantisante, n'ont cessé d'attenter à la vitalité du verbe français. Plus patients que le Sisyphe, seul, tout meurtri, qui remonte son fardeau sans cesse, avec vaillance toujours et avec éclat par-

fois, nous avons comme dans un éternel baiser d'amour, tenu sur nos lèvres la langue des aïeux.

Etienne Lamy, dans une séance solennelle tenue au Havre, par les Comités des Nations alliées et neutres, en vue de la restauration de la bibliothèque de l'université de Louvain brûlée par les Boches, a prononcé un de ces mots aussi justes que profonds, quand il a rappelé que les Allemands "avaient commis là le plus grand des péchés, celui qui ne se pardonne pas, le péché *contre l'esprit*, et qu'ils ne pouvaient manquer d'en être châtiés avec la dernière rigueur." Nos compatriotes anglais ont, certes, commis le péché *contre l'esprit*, dans cette lutte séculaire contre le dialecte français, à la faveur de la cession.

Cette réflexion ne vient-elle pas à l'esprit de tout bon catholique : pourquoi les Irlandais, nos corrégionnaires, n'ont-ils pas suivi l'exemple de solidarité donné au monde entier par les Flamands de Belgique, au sujet de la troublante question de langue ? La solidarité catholique serait-elle illusoire en ce pays ?

Les Flamands et les Wallons forment un groupement national. Politiquement, ils sont frères. Les Irlandais et les Canadiens français composent en ce pays la grande famille catholique. *Unis* par des liens supérieurs à ceux qui *unissent* les co-nationaux, ils sont des frères par leur commun sentiment religieux. Dites-moi, placés à cette hauteur, ne sommes-nous pas au-dessus des mesquines discussions de race et de langue ? Quel est celui qui entretient encore la naïve croyance en des races supérieures et des races inférieures ? La grande communauté humaine devrait, à la lumière des principes chrétiens, s'inscrire en faux contre les affirmations des anthropologistes qui n'ont, dans leurs recherches mal dirigées, que trop malheureusement encouragé la répétition du fratricide maudit de Caïn. Dans le cours des siècles les races supérieures sont devenues des races inférieures, tandis que celles-ci, à l'aide de circonstances favorables, sont montées à la surface où se tenaient orgueilleusement les races

dominatrices. La "panmixie générale", le "métissage universel" ne laissent plus d'emprise aux préjugés de race et permettent aux biologistes sincères d'avouer qu'ils ne croient plus aux races pures ni aux races privilégiées qui seules, seraient les dépositaires des qualités de l'esprit et du cœur. Au Canada, plus qu'ailleurs, ces préjugés devraient être anéantis.

Traqués comme des bêtes fauves, les fils de la Verte Erin ont abordé nos rives dans une lamentable misère. Nous étions là, pour panser leurs plaies, et la charité chrétienne fit oublier aux uns et aux autres des malheurs communs. Mais notre hospitalité, hélas! si elle ne s'adressait pas à des Séides dévoués à nos contempteurs, n'allait pas, non plus, reconforter des alliés nouveaux. Au lieu de prendre fait et cause pour les Canadiens français catholiques, ils se sont tournés contre eux et sont rentrés dans les rangs de leurs persécuteurs.

En face d'un danger qui nous menace non seulement comme groupe ethnique, mais comme fidèles de l'Eglise militante dans l'Amérique du Nord, en toute indépendance, les Irlandais catholiques avaient le devoir de parler à leurs maîtres et de leur répéter cette réponse si franche et si loyale des Flamands avec une légère modification: comment l'histoire nous jugerait-elle, nous, Irlandais catholiques, si persécutés depuis des siècles par nos congénères et protégés par les Canadiens français à une heure difficile de notre histoire, nous allions accepter des mains du conquérant un avantage quelconque et nous faire ses complices contre nos anciens protecteurs, au mépris des principes supérieurs de notre religion? Notre croyance et notre sang nous commandent la reconnaissance. Mais nos coreligionnaires ont gardé le silence.

Un tel abandon nous confère cependant des compensations. Aussi heureux que les Wallons, la solidarité, au lieu de nous venir des fils de saint Patrice, nous arrive de Rome. Le pape a parlé pour eux.

“Et maintenant, dit-il, c'est à tous nos pères de l'Épiscopat canadien que nous voulons nous adresser et renouveler de tout coeur, et du plus profond de notre âme, l'exhortation que nous leur faisons, il y a deux ans; à savoir, qu'ils ne soient qu'un coeur et qu'une âme, qu'il n'y ait pas entre eux de scission, ni au point de vue des races ni au point de vue du langage.” Et plus loin: “Que tous les prêtres s'appliquent à posséder la connaissance et la pratique de l'une et de l'autre langue anglaise et française et qu'écartant toute susceptibilité, ils se servent tantôt de l'une tantôt de l'autre selon les besoins des fidèles.” Il ajoute, comme pour nous tracer un programme d'action: “Les Franco-Canadiens peuvent, sans manquer à la justice, demander au gouvernement des déclarations opportunes, touchant ladite loi scolaire; ils peuvent également désirer et chercher à obtenir certaines concessions plus amples.”

Enfin, voilà cette parole tant désirée, parole contondante, qui répond à tous nos conciliateurs à outrance. Dans la soif des honneurs et du pouvoir, nos politiciens prêchaient la *conciliation*, qui n'était rien moins qu'une trahison nationale. Prenaient-ils garde que leurs actions en 1905, lors de l'érection des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, et en 1912 sur la question du Kéwatin, commençaient par ressembler à leurs pensées?

L'histoire peut dire dès maintenant, jusqu'à quel point cette politique fut néfaste. Ils ne savaient donc pas que le Canadien français ressemble à l'aveugle Ossian, assis sur les tombeaux des rois à Morven: quelque part au Canada qu'il étende sa main dans l'ombre, il touche la cendre de ses pères.

Après avoir refait le bilan de leurs mécomptes, les Irlandais peuvent essayer, à notre égard, la *réconciliation*, selon les enseignements de Benoît XV. Nous goûterons la joie de pardonner, une fois encore. Et la solidarité, reflleurissant parmi les Chrétiens, créera de nouvelles sources émotives, génératrices d'action catholique.

Adélard LEDUC

AUX PAYSANS

Voilà qu'avril sourit à la terre natale.
Le disque, aux reflets roux, lustre sur le chemin
L'érable vigoureux qui fièrement s'étale.
Il monte des rubans de brume au ciel carmin.

La brise a démoïi les derniers bancs de neige
Dont la fonte ravine et détraque le sol.
Un paysan rêveur appuyé sur l'allège
Observe une corneille au fatidique vol.

Son regard se remplit du captivant espace
A qui dès son enfance il a voué son coeur.
L'oiseau sombre qui plane et tournoie et repasse
Annonce que l'humus attend le soc vainqueur.

Le clapotis vernal du ruisseau qui se moire
Tacheté de débris, reliques de l'hiver,
Ranime des matins défunts en sa mémoire :
Semailles et labours aux souvenirs divers.

Le laboureur parfait la tâche héréditaire.
Dans l'argile il conduit le coutre nourricier.
Sous la grêle et l'averse, il va sans se soucier
Donnant ses durs labeurs en offrande à la terre.

Par ce matin nacré, la voix sainte des morts
Qui gisent endormis dans les froids cimetières
S'élève avec le vent en les platanes forts
Et chante des semeurs les constances altières.

Modestes paysans, sublimes sans témoins,
Sans vous, toute cité croulerait, ombre vaine.
Travailleurs méconnus du sol qu'on aime moins
Gardez-lui votre force et le sang de vos veines.

Imitez les aïeux, artisans du passé,
Et, dignes d'autrefois, que rien ne vous terrasse.
Burinez des sillons sans jamais vous lasser :
C'est ici le salut ultime de la race.

Hermas BASTIEN

RETOUR DES LABOURS

A M. L.-J. Doucet

L'heure solaire a fui; le calme règne aux champs.
Des outils sont restés appuyés aux clôtures.
Dans le lointain, l'on voit défiler des voitures
Par les chemins verdis aux brises du printemps.

Dans les sillons nouveaux de craintives corneilles,
Sans relâche aux aguets becquettent le bon grain.
Du val monte dans l'air la voix du grave airain;
Au rûcher bourdonnant reviennent les abeilles.

Suivant dans les sentiers ses grands boeufs noirs et roux,
Le laboureur descend des coteaux à cette heure
Où l'ombre plus épaisse envahit sa demeure.
Il rêve, et son regard semble plus clair et doux.

Lorsque pour pâturer sur le bord d'une sente,
L'un d'eux flaire et s'arrête au milieu des guérets.
Un chien, parfois, s'élançe et le mord aux jarrets.
Le boeuf fonce sur lui, la mine menaçante.

Accélérant leur marche en l'obscur incertain,
Gens et bêtes s'en vont vers le proche village
D'où seul un vieux clocher émergeant du feuillage,
Dessine sont profli sur l'horizon lointain.

Traversant sur le pont d'un cours d'eau qui sommeille,
Le pas lourd du bétail résonne, dans la nuit;
On entend le plongeon d'une loutre à ce bruit,
Le flot le répercute et le ruisseau s'éveille.

Or, par instinct, sachant le moment du retour,
 Les boeufs lèvent la tête et beuglent vers l'étable
 Où, dans la paix du soir, à quelqu'écho semblable,
 D'autres voix à leurs voix répondent tour à tour.

Et, tel un astre d'or, oeuvre du divin Maître,
 Dans le vague espace une lumière a lui.
 C'est du bon laboureur le tendre et chaud abri,
 Dont la lampe attentive éclaire la fenêtre.

Sur le seuil de la porte, un enfant dans les bras,
 Une fermière au teint vermeil, au large buste,
 Agite du bambin la menotte robuste,
 Vers l'abreuvoir où l'homme attache ses boeufs gras.

Il entre. Le foyer s'emplit de sa présence.
 Puis, buvant à longs traits un grand bol de lait frais,
 Il parle de la terre en son rude patois;
 Autour de lui chacun s'empresse et fait silence.

"Comme il fit chaud, dit-il, là-haut, en plein soleil.
 "Vingt fois le jour, j'ai bien pensé quitter l'ouvrage,
 "Mais le sillon fini, je reprenais courage,
 "Sachant la tâche noble et mon profit pareil.

"Femme, j'ai labouré tout le flanc de la Butte,
 "Et tu sais si le sol est plus fertile en rocs
 "Qu'il ne l'est en épis, aussi, combien de socs,
 "Je remporte émoussés de lui faire la lutte."

"Il fallait voir les boeufs après chaque sillon
 "Creusé péniblement dans les friches nouvelles,
 "Faisant sous leurs sabots voler des étincelles,
 "S'arrêter, haletants, las des coups d'aiguillon."

"Ils ont bien mérité une double pitance,
 "Ces vaillants compagnons de mes rudes labeurs,
 "Car, certes, il n'est pas ici, ni même ailleurs,
 "Un couple ami de l'homme aimant plus sa souffrance."

“C'est pourquoi je renonce à les vendre tous deux.
“Jean-Paul, notre voisin, m'offre en retour Eole.
“Qu'il garde son cheval, je reprends ma parole.
“Dis-lui que je ne puis me dessaisir d'eux.”

Ainsi, continue-t-il d'instruire tous les siens,
Car s'étant mis à table au sein de la famille,
Il tient de gais propos, et le rire pétille
Sous ce toit où sont nés et sont morts les anciens.

Puis il soigne ses boeufs, prépare leurs litières,
Donne aux vaches du foin qui sent bon le terroir,
Au passage appeurant juchés sur leur perchoir,
Poules, coqs et dindons, tous gris sous les poussières.

Alors, sachant fini pour ce soir son labeur,
Ses travaux bien payés de la glèbe jalouse,
Ayant fait la prière au côté de l'épouse,
Il s'endort dans la paix sereine du Seigneur.

Ulric-L. GINGRAS,

Saint-Romuald.

WILLIAM CHAPMAN

L'HOMME ET L'OEUVRE

Quand j'écris l'homme et l'oeuvre, entendons-nous. Je me rends trop bien compte de ce que ce titre a d'ambitieux pour avoir la prétention de le traiter à fond. Qui peut se vanter de connaître un homme qui n'est pas lui-même? Et encore! Il paraît qu'il n'y a rien de plus difficile que de découvrir son propre moi, en faire sa propre connaissance, et les psychologues sont là pour le prouver. Que sais-je? disait Montaigne. Et il a passé sa vie à se demander: "Qui suis-je?" De plus, quand c'est un poète qu'il s'agit d'étudier, de peindre, — silhouette, figure et caractère,— la tâche est encore plus embarrassante. Un poète est, certes, un homme ordinaire, — demandez-le à ses amis, — mais ordinaire, son caractère ne l'est pas toujours. Souvent c'est capricieux, un poète, ondoyant, plein de sautes d'humeur, d'illusions, d'orgueil, d'insincérité parfois de littérature et de clair de lune souvent, et bien impudent serait celui qui croirait avoir vu jusqu'au fond de son coeur.

C'est pourquoi je passerai rapidement sur la vie intime de Chapman. Je n'ai jamais aimé ce parti-pris qu'on a, en Europe, de fouiller la vie privée d'un écrivain ou d'un homme public, sous prétexte de psychologie, et d'étaler au grand jour les faiblesses, les misères, les fautes d'une pauvre vie humaine. Il y a bien assez déjà de ceux qui font cela dans l'ombre. Il y a là une littérature morbide, malade, bonne tout au plus à l'amusement des esprits superficiels et blasés, et ce n'est pas moi qui mettrai jamais ces "indiscrétions de l'histoire", même littéraires, en honneur parmi nous. Je ne prendrai

donc de la biographie du poète que juste ce qu'il faut pour éclairer sa physionomie, déjà si originale, et pour expliquer, dans la mesure de mes moyens, son talent, sa poétique, ses oeuvres.

Chapman est né en pleine Beauce canadienne, le 14 décembre 1850. Son père, Georges Chapman, était anglais, petit fils lui-même d'un officier de l'armée anglaise venu au pays à la suite de Lord Prevost, gouverneur du Canada de 1811 à 1815. Sa mère, toutefois, était Canadienne française. Elle se nommait Caroline Angers; elle appartenait à cette grande famille qui devait un jour donner un lieutenant-gouverneur à notre province. Le poète était fier, certes, de sa double origine et n'a jamais songé à franciser son nom, pas même ce prénom de William, qu'il avait reçu au baptême et qui devait mystifier tant de gens, plus tard... Comment peut-on, en effet, s'appeler William Chapman et faire des vers français, des vers patriotiques, chauvins même et débordants d'enthousiasme pour la France? Certains ne lui ont jamais pardonné cela. Vous chercheriez vainement dans les revues, les livres anglais qui traitent de la littérature canadienne, un article de quelque importance sur l'oeuvre et la vie du poète. Le *Canadian Whos' Who*, publié en 1910, alors que Chapman avait été décoré, couronné par l'Académie française depuis longtemps, ne contient pas même son nom, bien qu'il donne des notes biographiques et bibliographiques sur presque tous nos littérateurs et nos hommes publics. Seul, Morgan, dans son *Canadian Men and Women of the times*, édition de 1912, en dit quelques mots, donne quelques dates. Ce que j'ai pu trouver ailleurs se résume à de brèves notes sur les *Aspirations*, le premier ouvrage de Chapman qui ait fait date dans sa vie. "Conséquence de mon nom!" disait-il. Mais le plus curieux, c'est que, même dans nos propres livres, revues et journaux, il se trouve si peu sur la vie, la carrière littéraire et publique de Chapman. La *Revue Canadienne* a publié un bon nombre de ses vers, mais elle n'a jamais parlé du poète lui-même. Du moins je n'ai rien su y trouver, et je crois

qu'il en est ainsi de nos autres publications. Aussi doit-on dire que jamais poète ne fut moins populaire que celui-là. Songez qu'il ne fut pas même de la Société Royale, notre académie, à nous ! Certes, il devait bien y être reçu au printemps de 1917 ; mais il était trop tard : la mort, ironique, était déjà là . . . Un seul moment, eut-il l'illusion de la gloire, et ce fut au lendemain de la publication à Paris des *Aspirations*, en 1904, alors que, patronné, soutenu, louangé, prôné par des critiques comme Augustin Filion, François Lhomme et autres, en France, ce livre fut couronné par l'Académie française, prix Archon-Despérouse. C'était là un bel honneur pour l'un des nôtres, assurément, honneur mérité, quoi qu'on dise, sinon pour la masse des vers du poète, du moins pour un bon nombre de pièces réellement belles et dignes d'admiration. Dès lors, — il ne fallait rien moins pour qu'on se décidât à parler d'un poète d'ici, — notre presse s'en occupa ; le nom de Chapman qui, jusque-là, restait dans la pénombre, sortit au grand soleil, et les Canadiens français commencèrent à se douter qu'un des leurs pouvait avoir du talent. On discuta — rudement parfois — ce mérite, ce talent ; le poète eut ses enthousiastes, ses fidèles, ses critiques, ses détracteurs, — naturellement, — mais, pour la masse des lecteurs, il demeura impopulaire, tandis que pour les autres, ceux qui lisent les vers, il fut jugé un peu lourd, prolix et diffus. Et c'est pourquoi ses ouvrages subséquents, malgré une bonne presse, généralement, en France et au Canada, furent accueillis avec une quasi indifférence. Les *Rayons du Nord* (1910), couronnés par l'Académie, et les *Fleurs de givre* (1912), tout en contenant encore quelques belles pièces, n'ajoutaient que peu de chose au mérite du poète, et, pour qui avait lu les *Aspirations*, les nouveaux venus avaient un air, comme je le disais tout à l'heure, de déjà vu, de déjà lu, qui ne disposait ni à l'enthousiasme aveugle ni à l'admiration.

Mais si les ouvrages du poète n'étaient pas aussi populaires qu'ils l'auraient mérité, et s'ils ne se lisaient pas tous comme ceux de Coppée, de Victor Hugo, de Lamartine,

l'homme lui-même était fort original. Il le fut toujours. D'après ce que l'on peut tirer de ses rares confidences, de ses souvenirs, de sa biographie un peu voilée, son adolescence fut celle d'un esprit difficile, déjà indépendant, entier et dont la plus grande passion était la chasse et la pêche, passion que lui avait inculqué un ami, Joseph Fortin, grand coureur de bois et sportman émérite. Plus tard, au collège de Lévis, où Chapman fit ses études, il voulut devenir poète et se mit à délaissier l'étude du droit pour la prosodie. "Et moi aussi je veux être poète!" se serait-il écrié. Il le devint, mais il rata son brevet d'étude... Au prix de quels efforts devint-il poète? On ne sait pas. Toutefois, Chapman ne semble pas avoir lu beaucoup, si l'on en juge par ses premiers vers. Crémazie, Fréchette, Lemay et quelques autres lui servirent apparamment de premiers modèles. Plus tard, ce fut Victor Hugo qui devait avoir sur lui une influence énorme, et qu'il ne quitta plus, — au grand dommage de son originalité poétique. Chapman fit des vers, de la prose, publia en 1876 les "*Québécoises*", une oeuvre qui lui valut, s'il faut en croire le poète, des éloges de Sully-Prudhomme et de François Coppée... Ironie? gracieuseté? Quoi qu'il en soit, ces louanges ne pouvaient manquer d'encourager fort notre jeune auteur. Il se remit donc à l'oeuvre, mais, pas plus que les autres poètes il ne pouvait songer à vivre de sa lyre, et comme il n'avait pas réussi dans ses entreprises commerciales pour lesquelles il n'avait aucune aptitudes, — quel poète s'entend aux affaires? — il imagina de fouiller certaines mines d'or abandonnée de la Beauce en compagnie de son ami Fortin. Mauvaise affaire encore et qui acheva de le ruiner. Il ne rapporta de cet IEdorado qu'une description qu'il publia, et partit pour Montréal, où il devait faire du journalisme, — à la *Patrie*, à la *Minerve*, jusqu'en 1890. C'est là, sans doute, qu'il s'essaye à la polémique pour laquelle il avait un goût particulier, et dont nous parlerons tout à l'heure. En 1890, il publia les *Feuilles d'érables*, qui montraient un progrès sur les *Québécoises*, et dont quelques pièces ne de-

vaient pas déparer les "*Aspirations*". Mais ici encore ne poète hésite, cherche sa voie, fait de la prose en vers. Il n'est pas nécessaire d'en parler longuement. En 1891 Chapman est nommé fonctionnaire au secrétariat de la province de Québec, et, en 1892, registraire au ministère du procureur général. Mais ce ne fut pas sans soulever des oppositions, des colères... Dame! un poète! Qu'allait-il faire en cette galère? On l'accusa dans les journaux d'avoir attaqué le gouvernement qu'il servait, et le fait est qu'on n'avait pas tort, puisqu'en 1897, il était destitué pour récidive dans *L'Avant-Garde de Québec*. Que voulez-vous! Il avait pris goût à la polémique et, coup sur coup, il publia, dans les journaux d'abord, en volume ensuite, le *Lauréat* et les *Deux Copains*, deux séries d'articles furibonds à l'adresse de Louis Fréchette et de tous ceux qui s'étaient avisés de défendre ce poète et ses amis. Ces articles, qui se réclamaient de la critique, sont plutôt de pitoyables chicanes de mots, d'adjectifs et de virgules... On songe en les lisant aux enfants qui se querellent, se erient de gros mots à tort et à travers, ou bien aux prises de becs de comédiennes verbeuses et colères. Mais laissons cela. Les ouvrages de polémique de Chapman sont des fautes de goût, de mesure, de tact qu'il a regrettées plus tard comme le prouve un fragment des *Rayons du Nord*, et qui tomberont dans l'oubli sitôt qu'on n'en parlera plus. J'en parle ici, en vue d'expliquer l'homme, de répondre aux pourquoi que l'on se pose devant cette vie à demi-manquée, cette carrière orageuse, mais surtout pour éclairer son oeuvre. Puisque j'ai voulu parler de l'homme, il fallait bien que j'en montre un peu le caractère, et celui de Chapman était trop tranché, trop entier, trop original en un mot, pour qu'il n'ait pas joué un grand rôle dans cette vie.

Et maintenant, parlons de Chapman lui-même. Vous vous souvenez de cet homme de haute et robuste stature qui, dès le lendemain de son arrivée à Ottawa, où il devait s'établir libraire, rue Rideau, jusqu'à ce qu'il eut été nommé traducteur au Sénat en 1902, arpentait lentement les rues de

la ville, les yeux fixes, demi-clos, le regard intérieur, comme à la recherche de l'éternelle rime, la moustache en point d'orgue sur une bouche amère, agressive, hautaine? Vous vous rappelez ce geste net, cassant, ce ton de voix autoritaire, sans inflexion douces, sans enjouement, sans gaieté? Et pour qui l'a vu dans son intérieur, son intimité, comment ne pas avoir remarqué sa nervosité, son manque d'équilibre, sa conversation un peu décousue, alors que, passant brusquement d'un sujet à un autre, il bouleversait autour de lui ses livres, ses papiers à la recherche de ce que souvent il tenait à la main. Aucune recherche dans sa langue: il prononçait le français plutôt comme Jean-Baptiste qu'à la manière de Mounet-Sully, et quand il lisait ses vers, il les gâtait un peu par un débit difficile, guttural et monotone. Il se rendait parfaitement compte de ce défaut, d'ailleurs. "Je parle mal, me disait-il un jour. Je bafouille, je ne sais pas dire, et c'est pourquoi je ne vais pas plus souvent réciter des vers en public, dans les assemblées, les salons"... Nul poète, en effet, ne fut moins sociable, plus distant, ne s'enferma avec plus de farouche détermination dans sa "tour d'ivoire" que Chapman. Il acceptait rarement les invitations qu'on lui faisait, prétextant l'état de sa santé, de son estomac malade, d'engagement antérieurement pris, — quitte à le regretter plus tard. Quand on tombait chez lui, à ces heures-là, rien n'était plus intéressant que de suivre sur son visage, dans ses yeux, ses sensations diverses, se désirs refoulés, son indignation contre lui-même et contre les autres. A ces moments-là son caractère se lisait comme un livre ouvert. A ce propos, je me rappelle une des grandes joies de sa vie. Un de nos magistrats les plus connus, peu de temps avant la mort du poète, l'invita à venir prendre le dîner de Noël chez lui. Chapman refusa, — par timidité, me dit-il, — mais il ressentit vivement l'honneur qu'on lui avait fait." C'est la reconnaissance de mon mérite! s'est-il écrié avec une charmante naïveté. Et c'était vrai. On venait de le découvrir... Mais était-ce la timidité seulement qui l'empêchait de se rendre à cette invitation?

Il y avait de la timidité, sans doute, mais autre chose aussi. Le poète n'était pas un homme de salon, un favori de la société, une dilettante du monde. J'ai déjà dit qu'il causait peu, manquait presque totalement de la souplesse nécessaire à la fréquentation des salons. De plus, la gaîté lui faisait défaut, la fantaisie la délicatesse de l'expression, la grâce, l'esprit aussi, cette chose légère et vive qui fit la gloire de Musset et de Rostand, le poète ailé de Cyrano et des *Musardises*. Notre poète avait la plaisanterie un peu grosse, lourde ou enfantine, comme le prouvent ses articles de polémique et certaines pièces de vers, "La Sucrière", le "Palais de glace" — et quand il se laissait aller à raconter une anecdote, une historiette, un bon mot, le plus souvent le sel en était un peu fort... Orgueilleux, il endurait difficilement, ou plutôt, n'endurait pas du tout les observations sur ses vers... Il ne faut pas s'en étonner; il paraît que tous les poètes sont ainsi... Chapman disait volontiers: "Je vais vous lire une de mes pièces de vers. C'est ma meilleure." C'était toujours sa meilleure... "Vous me direz ce que vous en pensez, mais là, franchement, n'est-ce pas?" Et non seulement il disait cela, mais il le faisait promettre — sachant probablement que personne n'aurait cette imprudence — et le poète commençait à lire une de ces interminables pièces dont il avait le secret, et qui, disons-le franchement, avaient toujours des parties vraiment belles, — quand elles ne l'étaient pas d'un bout à l'autre. Le poète lisait, la voix sourde, un peu ingrate, les mots sifflant à travers la moustache ronde, soulignant avec énergie les vers qu'il désirait particulièrement faire remarquer, le geste rare et souvent inutile, le regard scrutateur, presque menaçant, fixé sur son auditeur comme un éternel point d'interrogation. Et, la lecture finie, l'impérieuse mise en demeure de parler, de dire le bien qu'on en pensait!... Je ne connais que deux critiques — excellents d'ailleurs — qui aient réussi quelquefois à faire changer à Chapman certains de ses vers: ce sont MM. Thomas Chapais et J.-M. Fleury, d'Ottawa. Je ne crois pas

me tromper en disant que nous devons à leur influence les meilleurs vers du poète canadien.

Et maintenant je passe à la critique qu'on a faite des oeuvres de Chapman en France et au Canada, m'en tenant toutefois à celle qui restera, venant ds juges tels que François LHomme, Augustin Filon, l'abbé Camille Roy et ab der Halden.

Et d'abord, François Lhomme. Pour bien savoir ce qu'était ce critique — il est mort aujourd'hui — il faut avoir lu son ouvrage principal, *La comédie d'aujourd'hui*, un livre dont le verbe nourri, net, cinglant, coupé comme à coups de fouet, réduit presque à néant les auteurs contemporains. Et remarquez que ces auteurs, ce sont Alphonse Daudet, Paul Bourget, les Goncourt, d'autres encore qui sont encore les favoris du public. Comment se fait-il que ce classique intransigeant, cet homme d'une sévérité excessive, ce critique d'un goût si exclusif soit devenu le champion de Chapman à Paris, l'introduisant dans les salons littéraires, près des lettres, des critiques, lui faisant obtenir, honneurs, décorations? Car si le poète canadien fut reçu, fêté, couronné comme il le fut dans la capitale française, par le gouvernement français et par l'Académie, ce fut, certes, à cause du mérite de son livre, mais ce fut aussi grâce à M. Lhomme, et Chapman lui-même en a convenu un jour, devant moi. Il en est pas moins certain que le critique français avait une réelle admiration pour le talent de Chapman, et cela se comprend après tout, les vers du poète ayant gardé sinon le vocabulaire du moins le moule, le rythme classique ou presque, le grand alexandrin majestueux d'avant Victor Hugo et Chénier. En dépit de son admiration évidente pour le grand poète français, Chapman en effet, avait gardé le rythme régulier, la césure rigide — à la Boileau — et cela devait plaire à François Lhomme, dernier classique du siècle et disciple de La Bruyère. Sans doute, les beaux vers du poète canadien, ses sujets relativement originaux avaient frappé l'imagination du critique, tandis que son patriotisme éloquent lui était allé au coeur. Mais

la forme prosodique des *Aspirations* fut pour beaucoup dans le succès qu'il obtint auprès de ce critique. Il en fut de même d'Augustin Filon. Ce qu'il aima le plus dans l'oeuvre de Chapman, ce fut l'amour de la France, la note canadienne et les sujets particuliers au pays, tels "L'aurore boréale", le "Niagara". — et s'il est permis de se demander s'il n'a pas légèrement exagéré ses louanges, il ne l'est pas de nier la valeur de son jugement, son autorité de critique et de lettré. "Chapman est un grand poète", nous dit M. Filon. Nous voulons le croire, — nous le croyons en lisant certaines de ses pièces de vers; mais il est permis de s'étonner et de se demander pourquoi, en ce cas, pas un des grands critiques français d'alors et d'aujourd'hui, Jules Lemaitre, Emile Faguet, Brunetière, Doumic, n'ont parlé de notre poète et de ses livres?... Etait-ce parti-pris? préjugé de Français désireux de garder pour eux leurs louanges? Non! Il serait ridicule de croire pareille chose. Est-ce que ces mêmes critiques ne parlaient pas, ne parlent pas encore — ceux qui vivent — tous les jours d'écrivains allemands, belges, suédois, anglais? Certes. Alors? Alors voilà: c'est que Chapman était trop inégal, trop faible dans certaines parties de son oeuvre pour qu'il arrêât l'attention des grands critiques. Lemaitre en aurait parlé avec trop d'ironie peut-être, Brunetière avec trop de netteté, Faguet avec trop de réticence et Doumic avec trop d'embarras... Il valait mieux n'en pas parler du tout et laisser le poète jouir d'un triomphe qu'après tout, il méritait pour une bonne partie de son oeuvre, pour son courage et son touchant amour de la France.

Mais d'autres en parlèrent qui devaient résumer la critique générale de l'oeuvre principale de Chapman — ab der Halden, en France, et l'abbé Camille Roy, chez nous. Le critique français, dans ses *Etudes de littérature canadienne-française*, consacre à Chapman deux articles, le premier — un peu hâtif, incomplet — bienveillant en son ironie légère; le second plus accentué, l'ironie, cette fois, touchant à la raillerie, et le ton général, en dépit d'efforts évidents, ça et là

pour louer, prenant des accents de querelle, de polémique, de riposte qui nous amusent, certes, mais qui nous laissent un peu méfiants. Qu'est-ce à dire, en effet? ab der Halden s'est révélé critique trop intelligent, de goût trop sûr, de sympathie trop sincère à notre endroit pour qu'il se soit complu à "tomber" Chapman sans autres raisons qu'un parti-pris, un dépit de critique. Avait-il été provoqué, ou avait-il lu plus attentivement les vers du poète? Je ne serais pas surpris, connaissant la susceptibilité de Chapman pour tous ce qui touchait à ses ouvrages — même les plus faibles — qu'il se fût avisé de reprocher au critique français la fine et sagace étude qu'il lui avait tout d'abord consacrée. Attaqué dans ses privilèges de juge littéraire, et mécontent de voir avec quelle mauvaise grâce on appréciait ses louanges et ses réserves, ab der Halden se défendit vivement et même un peu rudement... C'est pourquoi il est permis de préférer son premier article, tout en lui conservant sa grande bienveillance, au second, et cela avec d'autant plus de raison qu'il en est, pour ainsi dire, l'antithèse. Mais même ici, si le critique français prend un plaisir trop évident à railler, et si son ironie est plutôt cruelle, il n'a pas tout à fait tort quand il reproche au poète canadien ses impropriétés, ses imitations, ses calquages visibles, ses fautes de goût, de style et son parti-pris de faire long. Ab der Halden reproche à Chapman certaines pièces, comme cette "Sucrerie" dont je parlais tout à l'heure, "L'ode à Marie-Christine", d'autres encore, hélas! beaucoup d'autres — et vraiment, il suffit de les lire attentivement et à hautes voix pour se rendre compte qu'elles déparent l'oeuvre de notre poète. Certes, on y trouve des vers bien frappés, bien venus, de beaux passages même, mais telles qu'elles sont, ces pièces ne prendront certainement jamais place dans l'enthologie qu'on fera demain de l'oeuvre entière de Chapman. Somme toute, ab der Halden a la note juste quand il dit: "Il y a dans l'oeuvre de Chapman un singulier mélange de qualités parfois intéressantes et de défauts graves. On croit qu'une pièce va bien venir, et soudain une lourde faute arrête

le lecteur. Enfin, le développement scolaire du lieu commun, enlève tout leur prix à la plupart des efforts de Chapman. Si vous voulez être équitable, donnez-lui une place parmi les écrivains dont la virtuosité ne répond pas aux intentions et qui ont parfois des lueurs..." (Nouvelles études).

Le critique français, c'est évident, ménage un peu trop ses termes, quand il s'agit de louer, s'en tient trop à son désir de rabaisser les prétentions du poète, et le plaisir qu'il y prend se voit trop clairement... Cela, ma foi, tourne à l'injustice, car si Chapman a fait nombre de pièces trop longues, pleines de termes prosaïques, d'à peu près poétiques; s'il manqua de souplesse, de goût parfois, de fantaisie, de grâce, il écrivit assez de belles et fortes pièces pour qu'il lui soit permis d'être mis aux côtés des meilleurs poètes canadiens. C'est l'opinion de M. l'abbé Camille Roy et c'est aussi la mienne. Comme ab der Halden, M. Roy a reproché à Chapman ses longueurs, ses queues, ses défaillances, mais avec plus de justice, allant chercher franchement les beaux vers, les poèmes de mérite et ne cachant pas son admiration quand l'occasion s'en présentait. Voici en substance ce que disait le critique canadien :

...Et l'on voit donc que si M. Chapman s'appliquait davantage à mettre sa sensibilité en contact avec les choses, et à rafraîchir, et à rajeunir ses impressions; s'il ouvrait plus largement encore son imagination et sa conscience aux grands souffles qui passent dans son âme d'artiste; et s'il s'abstenait de violenter la muse quand elle lui refusa ses caresses, et s'il osait enfin tailler, couper et retrancher dans les longues pièces où s'étale parfois une rhétorique trop ingénue, il nous donnerait assurément les meilleurs recueils du monde. Si, pour parler autrement, M. Chapman avait condensé ses *Aspirations* dans un in-12 de deux cents pages, il aurait fait un livre plus maniable, à coup sûr, et plus portatif que le gros volume qui pèse aux mains de ses lectrices, et il aurait donné aussi à la littérature canadienne une oeuvre dont au-

cune partie n'eût pu être entamée par le temps et par la critique."

Et voilà. Mais l'étude que l'abbé Camille Roy a faite de Chapman est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la résumer ici. Elle se trouve dans un de ses ouvrages, et je vous y renvoie, sachant que vous m'en saurez gré.

Antonin PROULX.

NEUTRALITÉ DES ACADIENS

I

Pour étayer leur plaidoyer, afin de justifier le *Grand dérangement*, la plupart des écrivains de langue anglaise ont prétendu que les Acadiens se rangèrent du côté des Français, lors des trois invasions faites en Acadie, en 1744, 1745 et 1746-7, par les troupes françaises venues de Louisbourg et de Québec.

Les extraits suivants, tirés des documents officiels que nous avons aux Archives publiques du Canada à Ottawa, démontrent que rien n'est plus faux que les assertions de ces prétendus historiens.

Les extraits en question, à l'exception d'un seul, sont tirés de la correspondance de Paul Mascarène, président du Conseil, et commandant de la province en l'absence du gouverneur Richard Philipps.

Les dates données, dans les extraits de documents de source anglaise, ont été par moi transformées du calendrier julien au calendrier grégorien, autrement dit nouveau-style. Ce n'est qu'en 1752 qu'on commença à se servir du calendrier grégorien dans le Royaume-Uni et les colonies britanniques d'alors. En 1600 il y avait une différence de dix jours entre le vieux et le nouveau style, et onze jours en 1700.

La traduction que nous donnons de ces extraits est aussi fidèle que possible. Voici :

“Les habitants, jusqu'à présent, ont maintenu leur fidélité,” écrivait Mascarène à William Shirley, gouverneur du Massachusetts, et le pire ennemi des Acadiens, le 15 juillet (N. S.) 1744, “et ils nous ont aidé dans nos travaux du fort

“jusqu'à la veille de la venue des Sauvages. (a) Le prêtre (b) “qui réside en cette rivière a démontré par sa conduite qu'il “est un honnête homme. Mais à présent nous ne voyons “aucun des habitants; les Sauvages massacrent les bestiaux “et les harcèlent de toute autre manière”. (1)

Par une autre lettre à Shirley, en date du 8 août (N. S.) 1744, parlant des Acadiens, Mascarène lui mande ce qui suit: “Ces habitants français sont réellement dans une situation “périlleuse. Ceux qui se disent leurs amis, leurs anciens “maîtres, les laissent piller, voler par une bande de bandits, “tandis que de l'autre côté ils sont menacés de ruine et de “destruction s'ils manquent à leur allégeance au gouverne- “ment britannique.” (2)

Par sa lettre du 7 août (N. S.) 1744, aux lords du commerce et des colonies, Mascarène dit: “Les habitants français “n'ont pas, jusqu'à présent, pris fait et cause pour l'ennemi, “mais ils ont donné de nouvelles garanties de leur fidélité. “Leur fidélité, cependant, se borne à ne pas se joindre acti- “vement à l'ennemi; aussi depuis l'arrivée des Sauvages aucun “des habitants n'est venu travailler aux réparations de notre “fort, contrairement à leurs habitudes avant l'arrivée des “Sauvages.” (3)

Le même jour, Mascarène écrivant à King Gould, de Londres, dit: “Ces habitants français se maintiennent dans “leur fidélité et ont refusé de se joindre à l'ennemi. Nous “avons perdu leur aide dans nos travaux de réparations à “cause de la frayeur qu'ils ont des Sauvages.” (4)

Au cours d'un long rapport au mois de décembre 1744, probablement à King Gould, Mascarène écrit comme suit:

(a) Le 12 juillet (N. S.) 1744; c'était un dimanche. Les Sauvages quittèrent Port-Royal le jeudi 16 juillet, le jour de l'arrivée du *Massachusetts galley*, et se rendirent aux Mines, où ils attendirent DuVivier qui y arriva le lundi 24 août.

(b) L'abbé Desenclaves.

(1) *Nova Scotia*, A., Vol. 26, fol. 113.

(2) *Nova Scotia*, A. Vol. 26, fol. 153.

(3) *Nova Scotia*, A. Vol. 26, fol. 147.

(4) *Nova Scotia*, A. Vol. 26, fol. 156.

“Nous devons la conservation de notre fort à l'échec subi par les Français dans leurs attaques, aux secours reçus à temps du gouverneur de la baie du Massachusetts et au refus de nos habitants français de prendre les armes contre nous.”

Et plus loin il ajoute : “Et si les habitants avaient pris les armes ils auraient pu lever trois à quatre mille hommes qui nous auraient encore donné plus de misère.” (5)

Voici comment Mascarène écrit à Newcastle, le 23 novembre (N. S.) 1746 : “En ne se joignant pas aux ennemis les habitants français ont agi comme ils l'avaient fait dans les attaques précédentes contre cette place. Quand l'ennemi est à distance ils nous assistent et obéissent à nos ordres, mais l'ennemi apparaît-il qu'ils cessent de nous aider, et nous ne pouvons même nous procurer par leur entremise aucune information concernant les ennemis.” (6)

Une requête de Louis Robichaud, qui fera partie d'un article subséquent, démontre le contraire.

Par les articles de la capitulation de Louisbourg signés le 27 juin (N. S.) 1745, les habitants français de l'Isle Royale ou du Cap-Breton devaient évacuer cette île. La plus grande partie de ceux-ci fut alors transportée en France, mais faute d'un nombre suffisant de vaisseaux on dut laisser à l'Île Royale 407 personnes, dont cent vingt à Louisbourg et les deux cent quatre-vingt-sept autres au Fort Toulouse, aujourd'hui Saint-Pierre du Cap-Breton. Ce nombre comprenait les hommes, femmes et enfants. Ces habitants s'engagèrent le 28 juin (N. S.) 1745, à ne pas prendre les armes contre le roi d'Angleterre durant l'espace d'une année, et le 11 octobre (N. S.) 1745, les Acadiens de l'Île Saint-Jean prirent le même engagement.

Au mois de juin 1746, il fut fortement question à Louisbourg de transporter en France les habitants de l'Île Saint-Jean et ceux qui restaient à l'Île Royale. Mais comme on se

(5) *Akins — Nova Scotia Archives*, pp. 148-149.

(6) *Nova Scotia*, A. Vol. 29, fol. 126.

préparait à aller attaquer le Canada, un conseil de guerre tenu à Louisbourg, le 16 juin (N. S.) 1746, par les autorités militaires et navales, décida de remettre à plus tard la déportation des habitants français. Les Acadiens du Port Toulouse et un bon nombre de ceux de l'Île Saint-Jean en profitèrent pour traverser à Tatmigouche où déjà plusieurs s'y étaient rendus à l'automne de 1745. Tatmigouche, Tatmagouche de nos jours, se trouve dans le comté de Colchester, en Nouvelle-Ecosse, et vis-à-vis de l'Île Saint-Jean; il est sur le détroit de Northumberland.

Ce sont ces Acadiens qui se joignirent aux Canadiens lors du combat de la Grand-Prée, aux Mines, au mois de février 1747. Ils n'avaient point prêté serment d'allégeance ou de fidélité à la couronne britannique, ayant quitté l'Acadie avant 1729, pour émigrer au Port Toulouse et à l'Île Saint-Jean qui étaient alors possessions françaises. Par conséquent ils étaient parfaitement libres de prendre les armes contre le roi d'Angleterre. Cependant plusieurs historiens de langue anglaise les accusent d'avoir forfait à leur serment, se basant en cela sur certaines pièces mensongères de l'époque.

Donnons ici la parole à de la Galissonnière et Hocquart, gouverneur et intendant du Canada. Voici ce qu'ils écrivent au comte de Maurepas, le 26 septembre 1747: "Nous n'avons pu également nous dispenser d'envoyer par les mêmes esquifs (esquifs venus de la baie Verte à Québec) quelques vivres aux habitants et familles françaises de l'Île Royale réfugiés à Tatmigouche et le long de la côte pour les faire subsister jusqu'à ce que les affaires prennent un nouveau tour. Ceci nous a paru d'autant plus juste qu'ils sont demeurés fidèles au roi et que Monsieur de Ramezay en a employé une partie dans le détachement de Monsieur Coulon aux Mines qui ont bien fait leur devoir et dont plusieurs se sont distingués." (7)

A présent, voyons ce que Mascarène écrit le 23 mai (N. S.) 1747, aux lords du commerce et des colonies. Voici: "Au

(7) Canada — *Correspondance générale*, vol. 87, fol. 260.

“cours de l'été dernier les habitants français étaient sous l'impression que les Anglais cherchaient à les détruire et cela eut un mauvais effet; mais le gouverneur Shirley m'écrivit une lettre en français dont il avait fait imprimer plusieurs copies à Boston. Je distribuai les copies de cette lettre parmi les habitants des différents cantons ou districts et par ce moyen on déjoua l'attente que les Canadiens avaient de voir les Acadiens se révolter. Quelques-uns de ces habitants avaient pris part au combat des Mines, mais ceux de cette province étaient en nombre insuffisant, à l'exception de quelques proscrits (outlaws), ceux de quelque importance venaient de l'île Saint-Jean, dans le golfe Saint-Laurent, et de Saint-Pierre du Cap-Breton. Après la reddition de Louisbourg on avait permis à ces derniers de rester sur leurs terres, mais ils les abandonnèrent pour se joindre aux Canadiens. La généralité des habitants de cette province conserve aujourd'hui la même fidélité qu'autrefois; je les encourage à y persister sans leur accorder trop de confiance jusqu'à de nouvelles instructions de la métropole. Néanmoins nous sommes ici suffisamment en mesure de les maintenir dans l'obéissance, ce qui était le but en partie de l'envoi de troupes en garnison dans cette place. J'espère que nous rencontrerons les Canadiens dans leur prochaine attaque, avec meilleur succès.” (8)

Par sa lettre du 26 juin (N. S.) 1748, au secrétaire d'Etat, Mascarène lui mande ce qui suit: “Jusqu'à présent les attaques réitérées des ennemis n'ont pas eu le succès qu'ils en attendaient, et malgré tous les moyens qu'ils ont employés pour induire ou forcer les habitants, qui sont tous d'extraction française et papistes, ils n'ont pu en gagner qu'un très petit nombre. Après avoir envahi cette province en trois différents temps et avoir autant de fois bloqué le fort avec des forces beaucoup supérieures à celles qu'on pouvait leur

(8) *Nova Scotia*, A. Vol. 30, fol. 103.

“opposer ils furent enfin, il y a douze mois passés, obligés de “se retirer à Québec.” (9)

Le 28 octobre (N. S.) 1748, écrivant aux lords du commerce et des colonies et en parlant des habitants français de la Nouvelle-Ecosse, Mascarène dit: “On peut dire, cependant, que, à l’exception de quelques-uns de ces habitants qui “ont laissé la province, il en reste peu qui peuvent être accusés “d’avoir pris les armes du côté de l’ennemi, quoique plusieurs “ont ouvertement favorisé les intérêts de l’ennemi, il serait “désirable que la province se débarrassât de ces habitants, “spécialement de ceux qui se sont ouvertement déclarés pour “les intérêts de l’ennemi. Mais cela ne pourrait se faire à “présent, car, en exécutant ce projet on enverrait un très “grand nombre d’habitants dans les établissements français “de l’Ile du Cap-Breton et de l’Ile Saint-Jean, où les Français “vont de nouveau redevenir nos voisins; c’est un troublant dilemme qui requiert de promptes instructions.” (10)

Par une lettre, datée de Boston en 1752, et adressée à son ami le colonel Ladevezo, Mascarène parle des blocus du fort d’Annapolis Royal par les Français de Louisbourg, en 1744, et par les Canadiens de Québec, en 1745 et 1747, et il ajoute: “Dans ces diverses attaques j’ai traité nos habitants français “avec une grande douceur, j’administrerai la justice avec tant “d’impartialité, j’ai mis toute l’habileté que je possédais pour “nous les attacher et j’ai tellement réussi que bien que l’ennemi ait amené au milieu d’eux près de deux mille hommes “armés, et qu’il ait employé tous les moyens de cajolerie et “de menaces pour leur faire prendre les armes il ne put en “embaucher qu’environ une vingtaine; et en obligeant quelques-uns de mes officiers à plus de discrétion, j’ai réussi à “faire obéir les habitants et chaque fois que l’ennemi nous “donnait quelque repos je m’empressais de travailler aux ré-

(9) *Nova Scotia*, A. Vol. 32, fol. 155.

(10) *Nova Scotia*, A. Vol. 32, fol. 242.

“parations du fort en autant que les circonstances le permet-
“taient, j’induisais les habitants français à nous donner leur
“aide, à nous fournir les matériaux nécessaires en prenant
“soin de les bien payer.” (11)

Le prochain article nous montrera qu’en 1745 Mascarène
demandait l’expulsion des Acadiens.

Placide GAUDET

(11) *Brown Collection.*

LA PUBLICITÉ FRANÇAISE AU CANADA

C'est bien avec raison qu'on demande aux Canadiens français de protester contre les affiches, circulaires, annonces mal traduites, ou rédigées en mauvais français, qui nous viennent de l'Ontario. Ces circulaires propagent le mauvais langage, les anglicismes, l'orthographe vicieuse chez nos gens et surtout chez les enfants.

Les protestations de ce genre portent ordinairement fruit et produisent un magnifique résultat, comme nous pourrons le constater par les deux exemples qui suivent.

*

* *

Il n'y a pas longtemps, une compagnie de Toronto envoyait à nos gens du Québec force circulaires bilingues.

Un de nos amis prit un jour ladite circulaire, en corrigea le texte français, la réexpédia et demanda au gérant de la compagnie de respecter davantage la langue de ceux qu'il désirait avoir pour clients.

—Quant au texte anglais, ajouta-t-il, je n'ai pas à m'en occuper, mais il est loin d'être parfait.

La réponse ne se fit pas attendre. La firme ontarienne était furieuse. Si vous vous contentiez de critiquer le texte français, disait-elle en substance, passe; mais pour ce qui est du texte anglais, vous n'êtes pas qualifié pour en faire une appréciation, soit favorable, soit défavorable. La traduction française a été faite par des experts qui s'y entendent parfaitement et nous pouvons nous passer de vos observations.

Notre ami prit une autre circulaire, en corrigea la partie anglaise, signala trois fautes évidentes de syntaxe et l'adressa à Toronto. Trois semaines plus tard, un Anglais entra à son bureau.

—Je suis X, de Toronto, dit-il, celui avec qui vous avez correspondu à propos d'annonces bilingues. J'ai fait examiner notre circulaire par un professeur de l'Université McGill. Il m'a dit que vous aviez parfaitement raison. La partie anglaise en est défectueuse et la partie française l'est davantage. Je viens vous faire mes excuses et vous demander si vous voudriez bien m'indiquer quelqu'un en état de nous faire en bon français la partie de nos annonces destinée à la province de Québec. Ces circulaires mal faites nous font perdre pour au moins six mille piastres à cause du discrédit qu'elles jettent sur notre maison et parce que nous en avons une grande quantité faite d'avance, dont nous ne pourrions pas nous servir. Nous sommes décidés de ne publier maintenant que du bon français, du français tout à fait acceptable dans la province de Québec.

Notre ami dirigea le gérant de la compagnie torontonnaise à un bon traducteur, bien connu à Montréal, et il se félicite de sa protestation. Elle a eu pour résultat de faire ouvrir les yeux à des aveugles et de faire sentir à des personnes qui nous avaient dédaignés jusqu'ici qu'elle peuvent parfois avoir besoin de ceux qu'elles considèrent comme leurs inférieurs.

*

* *

Pour ce qui en est du deuxième exemple, nous reproduisons telle quelle la lettre suivante, que nous communiquons M. l'abbé Blanchard.

Toronto, April 8th, 1919.

Mr. l'abbé Etienne Blanchard,
331 St. Catherine Street, East,
Montreal, Que.

Dear Sir:—

We are very much dissatisfied with our advertisements which have been appearing in the French newspapers in Montreal and Quebec. We have received the impartial judgment of two or three men whose opinions on the subject are valuable, and they all confirm the suspicion that we have

had that our advertisements were merely lifeless translations of the English original which any French-speaking Canadian would recognize immediately as translations from English copy.

We are very anxious to improve this state of affairs. What we require are *advertisements of our products written in the French language*, although expressing the same thoughts as are indicated in our English advertisements. But we do not want an exact copy of our English advertisement.

A friend of the writer's in Montreal, has been kind enough to suggest your name to us as one to whom we might look for some assistance in this matter. The following is an extract from the letter received from this gentleman :

"There is a man in Montreal, Monsieur l'abbé Etienne Blanchard, 331 St. Catherine Street, East, Montreal, who, for several years, has been endeavoring to convey to French-Canadians the necessity of removing from English influence all advertisements, letterheads, signs, etc. It so happens that yesterday I almost finished reading his new book on the French language as used in business. ¹

I believe that if you were to write to him telling him that you are particularly desirous of advertising products of your company in a way which will be a reflection of the French mentality, that you particularly wish to avoid any wooden, mechanical reproduction in French words of the original, that he would be very much in sympathy with your efforts, and I feel that for a relatively modest price, he would undertake to give you work which would be acceptable.

In the book I was reading last night, he not only lays his finger on the very things about which I complained, but he makes admirable suggestions in regard to the invention of French words to serve as the equivalents for the new English words which are being constantly created. It is evident from his book that he is in constant touch with developments in France, in so far as they refer to new expressions, and I be-

¹ *Le bon français en affaires*, 1 vol., prix 40 sous franco. S'adresser à l'auteur, 331, rue Sainte-Catherine est, Montréal, ou aux libraires.

lieve that if you could get his co-operation, he would not only be very modest in his charges, but his work would be of the highest standard procurable."

If you are in a position to render us this assistance and are agreeable to do so, will you please be kind enough to furnish us with an approximate estimate of the cost of translating one of our advertisements and correcting printer's proofs?

We are enclosing one of our recent advertisements, which will give you an idea of the size and amount of reading matter which our average advertisement contains.

Yours very truly,

..... Co. Ltd.

Et voilà comment la vérité fait son chemin. Tôt ou tard elle finit par triompher de l'erreur. Les Anglo-Canadiens finiront par reconnaître que notre parler n'est autre que la langue française. Quant au jargon qu'ils fabriquent, comme à Toronto, et qu'ils décorent du nom de *Parisian French*, qu'ils sachent que ça n'est bon,—pour se servir d'une expression de Shakespeare, — "qu'à être jeté aux chiens."

— ★ —

RÉACTION

Portons la guerre chez eux, j'entends une guerre toute académique. Voilà ce que me suggère l'article intitulé *Ça devient en...zutant*, du *Sauvage*, qui parle le plein bon sens. Mais tout cela n'est que pour les lecteurs, nombreux sans doute, mais tout de même particuliers de la *Revue Nationale*.

Notre excellente revue est-elle connue, est-elle bien lue par un public torontonien ou même simplement anglo-saxon? Il faudrait y pénétrer et pour cela trouver des moyens de lui servir des articles comme celui du *Sauvage* (puisqu'il accepte le nom sans sourciller), dans les revues, journaux et livres anglo-canadiens, même des plus orangés.

Le docteur Drummond nous a bien tarabiscotés, il y a quelques années, avec ses parodies de l'anglais de nos bûche-

rons, hommes de peine et paysans échoués dans l'Ontario ou les Etats limitropes, et dans le temps nous avons pris ces parodies en bonne part, d'autant plus que le cher docteur était homme de bonne compagnie et très amusant, en somme. Nous ne sommes tombés en chaud-froid que du jour où nous découvrîmes qu'une certaine classe moyenne d'intellectuels, mêlée de jeunes Ontariens, d'immigrés des Iles, et de quelques échappés des petites classes des grandes universités, s'avisèrent de prendre le docteur au sérieux, dans un sens que, certainement, il n'avait jamais eu l'intention de donner à son oeuvre, nous attribuant ses fantaisies de langage.

Si nous voulions nous en donner la peine, je crois qu'il se trouverait quelqu'un parmi nous, capable de faire la contre-partie de Drummond, dans un bon esprit de camaraderie, pour... leur passer les beignes, comme on dit en patois de chez nous. Il suffirait de collectionner un bon nombre de phrases et d'expressions dans le genre de celles qui accompagnent ces notes, et que vous ne publierez probablement pas, de crainte de faire de la réclame sans honoraires!

Avec un certain fanatisme étroit, qui l'empêche de venir chercher chez nous ses traducteurs, Toronto menace de nous inonder de ce *Parisian French*, qu'elle s'obstine à croire le vrai.

Je vous prie bien, avec tous les "Parisian French scholars" de Toronto, de n'être pas trop sévères pour mon Québec French, que j'ai appris dans nos petites classes des Frères, d'il y a cinquante ans, lorsque nos parents payaient trente sous par année, pour nous "faire instruire à l'école".

Joseph VENNE, architecte.

Montréal, 21 février 1919.

LES LIVRES NOUVEAUX

Les Ailes qui Montent, poème de guerre, Jules Tremblay, Imprimerie Beaugard, Ottawa, 1918.

Je vous conseille de faire une envolée avec *Les Ailes qui Montent*. Vous n'irez pas jusqu'à l'altitude éblouissante du sublime; vous serez cependant assez haut pour y goûter une joie qui, sans être l'extase, s'en approche certainement.

Ce poème a une belle harmonie dans la disposition de ses strophes; le rythme choisi a du nombre avec ses rimes suivies en prologue et en épilogue, encadrant bien le corps du poème, qui est à rimes croisées. C'est d'un bel effet.

Ce poème nous occupe plus par la forme de ses "ailes" que par la beauté de son corps. L'auteur, tout à la recherche de la rime riche, rare et pleine de surprise, a négligé le rythme, l'harmonie et la mélodie à l'intérieur du vers. Mais là même où le poète fait plus d'effort, et où il croit le mieux réussir, on y trouve de graves fautes prosodiques. Ainsi *obus* ne rime que pour l'oeil avec *ominibus* (sic); et l'on sait qu'aujourd'hui, c'est l'oreille qui est la souveraine maîtresse de la métrique française, — la plus parfaite de l'univers.

Qu'elles ont vu passer, dans l'éclair des obus,
Le blasphème insolent qui frappe les églises,
Qui raye du fronton le "Pax ominibus"!

Et à propos, ce dernier vers est fautif par orthographe latine.

Le défaut du poème est dans le rythme intérieur du vers. Il est aussi dans l'élocution générale de la pièce.

Il y a plusieurs vers incolores; quelques-uns sont obscurs. Le dialogue entre Guillaume II et le Sacrilège est bien embrouillé; à un moment donné on ne sait plus si c'est Guillaume ou le Sacrilège qui a la parole.

Il y a des enjambements de géant; ils allongent le pas jusqu'à six pieds sur le vers suivant qui voudrait se sauver,

Et les vagues en deuil ne peuvent apaiser
Leurs flots accusateurs
 Et s'il ne reste plus un seul carré de chaume
Pour la société

Il y en a plusieurs autres comme ceux-là. Il y a aussi des vers monosyllabiques, ou presque monosyllabiques :

Je ne me sens plus jeune, et mon bras est moins prompt
 Quand il lui faut tenir pour ceux qui sont au front
 Dans mon vieux bas de laine où l'argent se fait rare

Comme ces vers paraissent long, malgré leurs mots très courts. Ces vers sont grêlex; ils détruisent toute cadence et toute sonorité mélodieuse. Il est vrai que Jules Tremblay a pour lui l'exemple du fameux vers de Racine,

Le ciel n'est pas plus pur que le fond de mon cœur

mais remarquons bien qu'ici, il y a de la mélodie dans ce motif à notes détachées; c'est comme le récitatif d'un beau chant musical; vous n'y sentez aucunement la prose comme vous venez d'en avoir l'impression dans les alexandrins de Jules Tremblay. Et puis Racine... c'est Racine.

L'auteur en voulant aussi faire montre d'expressions rares, a souvent dépassé le but. Il a accepté comme modernes et surprenants des vocables qui sont aujourd'hui veillis, et quelques-uns même ne sont pas académiquement français. Ainsi *enjugué*, "des troupeaux enjugués à la guerre." "Ces peuples... affrontaient, *chef baissé*"; le mot *chef*, pour désigner un casque ou plutôt un chapeau, a cessé d'être prononcé avec Ronsard; Malherbe l'a fait disparaître d'un cinglant coup de fouet. "*Issant* d'un gouffre noir...": *issant* ne s'emploie qu'en terme savant de blason. "Une vapeur *viride*...": *viride* n'est pas dans la langue des grands écrivains, quoique *viridité* soit dans les lexiques, avec la mention "peu usité". "Comme un bois que rongent les *malandres*: les *malandres* ne sont pas des bêtes, c'est l'état de l'objet rongé, la partie pourrie dans le bois de construction; ces insectes que Jules Tremblay veut nommer s'appellent des "*menuisiers*". "De tous les sentiments sombrés dans les *ribottes*..."; *ribotes*

(qui ne s'écrit qu'avec un *t*) est un mot trivial, qui n'a pas se place dans un poème comme celui-ci. "Sous les voiles épais des lentes *nuaisons*..." ; *nuaisons* ne se dit qu'en terme savant ou didactique de marine. "Dans le terreau chargé de ronces et d'*arroche*" : *arroche* est le nom vulgaire des mauvaises herbes de jardin. "Comme un gibier fuyant que le chasseur *embreuille*" : *embreuille* ne nous est pas connu. "Et le foyer d'enfer oblitérant la *manse*" : *manse* est encore une nouveauté du moyen âge.

Il y a aussi plusieurs péchés contre la syntaxe. Je n'en citerai que deux cas : le premier, marquant la mauvaise concordance des temps du verbe (chose si fréquente chez nos poètes), et le second, nous donnant un bel exemple d'inversion fautive et avachie.

Et l'ornement est sombre, et la cloche est un glas
Qui sonne lourd parmi les pleurs qu'on étrangla.

L'inversion maintenant,

II (Guillaume) se réveille le fauve à *Potsdam endormi*

On a voulu dire que c'est Guillaume qui est endormi, mais la malheureuse inversion nous dit bien que c'est Potsdam qui est endormi.

J'y remarque aussi des cacaphonies de sens et des cacaphonies de sonorités.

Cacaphonies de sens,

Dans les foyers éteints d'immenses incendies
.....
Le venin, dans les coeurs, des haines sataniques
.....
Car vos yeux ont vidé l'océan des douleurs
.....
Les crimes de la Mer hantent le périscope
.....
Sur vos fronts où Dieu mit tous les trésors d'octobre
.....
La parole est muette (sic) o femmes de Belgique
.....
Par un Boche couard au tranchant d'une latte.

Cacaphonies d'assonances par succession immédiate, ou à très court intervalle, de sonorités trop parentes.

Toi qui vois
 Elle rêve tout *haut* des *maux*
 Et vos sueurs de *sang quand* riait le bourreau
 Par un *Boche* *couard*
 Des brancardiers portant leur brassard incarnat

Ce dernier vers est très incolore ; c'est ce qu'on appelle un vers blanc avec sa succession de "a" très fades en poésie.

La césure est souvent négligée. Voici deux exemples entre plusieurs :

Ils jalonnaient la route où passait leur sadisme
 Avec la torche incendiaire et l'alcool
 Tu n'avais pas créé les hommes pour le crime

Et pour revenir une dernière fois à la rime, qui semble être l'unique préoccupation chez l'auteur, je lui conseillerais de ne pas prendre trop de hardiesse avec elle. On sait qu'en France, aujourd'hui, l'école saine des poètes veut s'attacher fermement à la prosodie traditionnelle, tout en lui procurant de la souplesse mesurée, de la variété dans l'unité, de la surprise dans la sécurité. On espère aussi que cette guerre a tué à jamais les fausses écoles en "isme". On se dit encore là-bas que rimer un singulier avec un pluriel c'est peut-être permis, mais qu'il sera toujours mieux et de plus parfaite prosodie de rimer à nombre égal, un "s" allonge toujours quelque peu une finale de mot. Il ne faut pas que rime paraisse trop *voulue*, mais que dans ses coups d'ailes, irréguliers si l'on veut, comme les méandres du vol de l'hirondelle, on s'aperçoive qu'il y a de la grâce, de l'art simple et naturel dans ce désordre qui n'est qu'apparent.

Mais il est temps de faire connaître les quelques beautés de ce poème, et vous mettre ainsi en humeur de le lire pour vous procurer les joies que je vous ai promises au début de cet article.

Jules Tremblay dans ce poème chante la Paix, avec la Liberté. Et il n'arrive là qu'après nous avoir fait raconter par un père de famille dont le fils est à la guerre, les horreurs de cette tragique boucherie. Ce père de famille qui demande la paix pour sa chaumière, est un Français de France qui parle pour tous les autres Français. Et pour nous faire

mieux désirer la douceur et la tranquillité, il nous montre sa patrie meurtrie; il chante la puissance d'idéalité de la France mondiale.

.....
 C'était un doux pays de rêve et de clarté,
 Une terre d'amour et de grâce éternelle.
 Les peuples mendiaient un peu de sa beauté,
 Pour qu'un regard plus pur éclairât leur prunelle.

Et c'est cette terre immortelle que le Barbare convoitait.
 Ecoutez le poète,

Mais la Haine veillait, avec la Trahison,
 Et pendant que tes yeux cherchaient l'oeuvre future,
 Sous les voiles épais des lentes nuaisons,
 Le Barbare appelait aux armes sa Roture,
 O France, créatrice et patronne du Droit!
 L'âme n'a pas voulu céder à l'avalanche,
 Et sur les champs de morts où la mitraille croit,
 Tes enfants ont vécu l'heure de la revanche.

Il chante aussi le beau soldat de France, ce soldat de l'Humanité,

Il scande vers le Rhin l'éclat de sa chanson,
 Mais se souvient qu'hier les Marches reconquises
 Ont connu l'Aigle Noir et payé la rançon;
 Qu'elles ont vu les rois et les phalanges grises
 S'acharner sur les seuils où dort la Pureté;

Et puis, dans la strophe finale, c'est un religieux appel au Grand-Maître de toutes choses. Cet appel est beau; il s'approche du sublime,

Toi qui sais tout, Toi qui vois tout, Dieu de bonté,
 Fais que la Paix demeure, avec la Liberté!

Et c'est vers Toi que vont les pleurs silencieux
 Car c'est dans la douleur qu'on se souvient des cieux.

Tous les fléaux, Seigneur, nous viennent des combats
 Car Ton règne est trop doux pour l'âme d'ici-bas.
 Mais Ta Justice monte, et l'amour se révèle
 Dans la rédemption de la Terre nouvelle.
 Toi qui sais tout, Toi qui vois tout, Dieu de bonté
 Fais que la Paix demeure avec la Liberté!

J.-Albert SAVIGNAC.

Montréal, 31 mars 1919.

Mélanges historiques de Benjamin Sulte, deuxième volume, in-8, 160 pages, 1919; éditeur: G. Ducharme, 36a, rue Notre-Dame ouest, Montréal. Prix: 60 sous.

Le second volume des *Mélanges historiques* de Benjamin Sulte, compilés, annotés et publiés par Gérard Malchelosse, se présente sous un extérieur si agréable que cela donne déjà envie de le lire; ajoutez à l'attrait de la toilette le nom de M. Benjamin Sulte, et vous avez le "motif complexe" qui donne la mesure du plaisir qu'il nous cause.

M. Sulte demeure toujours le même, dans la diversité des sujets; son style garde sans cesse sa limpidité et son harmonie de conteur, sauf le cas où certaines dénonciations lui paraissent faire part de la vérité historique; il parcourt de vastes domaines, ainsi le récit du combat du Long-Sault, dont le panorama se déroule d'un bout du pays à l'autre; mais l'étendue du théâtre ne ralentit point l'intérêt de l'action. Ailleurs, des détails arides, que le style de M. Sulte couvre de son onde limpide comme une source claire, ou des considérations ironiques (car l'ironie semble peut-être au même degré que la sincérité, la passion dominante de l'auteur) sur des archaïsmes démodés, comme il s'en glisse parfois dans nos moeurs.

Nous remercions M. Malchelosse de nous avoir permis de lire ces descriptions si fraîches et si instructives que M. Sulte avait probablement reléguées dans l'oubli, rebuté par notre apathie proverbiale au sujet des plus dramatiques et des plus entraînants des incidents qui forment la trame de notre histoire.

W.-A. BAKER

L'ÉDUCATION DU PATRIOTISME

PAR LE RÉCIT ILLUSTRÉ ET COLORIÉ

Verrons-nous grandir chez nos gens un patriotisme averti, intense, vigilant, et qui reposerait sur la connaissance des beautés de notre pays et des oeuvres de nos ancêtres?

Le vrai patriotisme est nécessairement un patriotisme éclairé, fait de sentiments élevés et de notions justes. C'est celui-là qu'il faut apprendre à notre jeunesse, partout et en toute occasion.

La Société Saint-Jean-Baptiste l'a compris. Elle vient de publier sur de simples feuilles toute une série de courtes narrations historiques, si entraînantes et si captivantes qu'elles méritent d'être appelées des *contes*. On y trouve les plus belles figures et les plus beaux gestes de notre incomparable histoire.

Des écrivains et des illustrateurs, parmi nos plus estimés, ont voulu collaborer à cette oeuvre éminemment patriotique. Chacun y trouve sa récompense; car, de partout, on écrit pour se procurer ces contes en couleurs, ces feuilles volantes que le bon peuple a vite fait d'appeler de leur vrai nom: "l'histoire du Canada en images." Les instituteurs donnent leur leçon d'histoire à l'aide de ces récits tout vibrants de patriotisme. Les commissions scolaires en achètent afin qu'ils soient distribués aux élèves qui se distinguent dans l'étude de l'histoire nationale. Des marchands distribuent gratuitement ces belles feuilles parmi leur clientèle, après y avoir fait imprimer leur annonce sur le revers.

Pour se les procurer on écrit de tous les coins du Canada. On les trouve à Boston, à Chicago, demain ils seront à Paris. Compatriotes, il faut que les contes historiques pénètrent dans tous les foyers.

La série de dix contes se vend 20 sous dans les dépôts de journaux, chez tous les libraires de Montréal et de la province. Prix spéciaux pour le commerce, les maisons d'enseignement et les commissions scolaires, en s'adressant au Secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste, Monument National, Montréal.

LITTÉRATURE DU TERROIR ET LIVRES DE RÉCOMPENSE

FLEURS DE LYS ET CORVÉE

Fleurs de lys! c'est le cachet que porte l'acte de naissance de notre nationalité, c'est le symbole qui résume l'étréincelant matin de notre histoire.

FLEURS DE LYS répondent bien à la magie évocatrice de leur titre; car il y a là, tracés avec un grand art, d'admirables figures, épisodes et tableaux de nos premiers temps. Ce sont les huit nouvelles historiques, primées au 3e concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Mlle Angéline Demers a écrit *Profils de saints*. — M. Sylva Clapin, *La grande aventure de sieur de Savoisy*, — M. Viateur Farly, *La voix des drapeaux*, — Fr. Elie, *Pierre LeMoine d'Iberville*, — Fr. Robert, *Une expédition au lac Supérieur*, — M. L.-R. de Lorimier, *Le recensement de Ville-Marie par Talon, en 1667*, — Fr. Rodolphe, *Les derniers lys de France*.

On ne lira pas sans émotion ce faisceau de nouvelles qui racontent, peignent ou décrivent un passé qui fut fertile en actions épiques, en grandes et nobles âmes.

Un volume de 160 pages, enrichi de huit hors-texte et d'un frontispice dus aux plus populaires de nos illustrateurs: J.-B. Lagacé, Charles Gill, O.-A. Léger, Joseph Saint-Charles, J.-C. Franchère, E.-J. Massicotte, Georges Delfosse et A.-S. Brodeur.

Se vend 60 sous, *franco* 70 sous, au Secrétariat de la Société, Monument National, 296, S.-Laurent, Montréal, et chez les libraires du Canada et des Etats-Unis. Prix spéciaux pour le commerce et les maisons d'éducation.

★ ★ ★

La corvée! Y a-t-il une coutume rurale qui soit plus pittoresque et qui peigne mieux l'âme de nos gens? Avant que nos vieilles et si touchantes traditions soient disparues, la *corvée* vient d'être décrite et racontée par la plume, avec l'aide du crayon.

Nos littérateurs, répondant à l'invitation que leur faisait la grande société nationale du Canada français, la Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ont traité en seize contes les formes les plus diverses de la corvée: abattage de l'orme, levage de la grange, plumage des oies, épiluchette du blé-d'Inde, charroyage de l'érable, fenaison, renhaussement du cimetière, piqûre du couvre-pieds, etc. Il faut lire ce livre admirable où revivent l'originalité profonde des moeurs de naguère et beaucoup de l'âme des aïeux.

La Corvée est un superbe volume in-8° de 240 pages, enrichi d'une trentaine de gravures hors-texte et intercalées dans le texte.

Se vend 75 sous, *franco* 85 sous, au Secrétariat de la Société, Monument National, 296, Saint-Laurent, Montréal, et chez les libraires du Canada et des Etats-Unis. Prix spéciaux pour le commerce et les maisons d'éducation.

LES ÉDITIONS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

Souvenir des fêtes du 75^e anniversaire de la Société Saint-Jean-Baptiste. In-8, 387 pages, illustré, 40 sous, *franco* 50 sous.

La Corvée, deuxième concours littéraire de la Société, 1917. In-8, 240 pp., illustré, 70 sous; *franco* 80 sous.

Fleurs de lys, troisième concours littéraire de la Société, 1918. In-8, 160 pp., illustré. 60 sous, *franco* 70 sous.

L'Histoire acadienne. Conférence de l'abbé Lionel Groulx. In-16, 32 pp., avec carte et gravure; *franco* 10 sous.

Vers les terres neuves, par le R. P. Alexandre Dugré, S. J. In-16, 64 pp., éd. de propagande, *franco* 10 sous.

Occasions: a) *La Corvée*, les *Fleurs de lys*, l'*Album La Fontaine*, *franco* \$1.40.

b) *La Corvée*, l'*Histoire acadienne* et le *Recueil-souvenir*, *franco* \$1.10.

c) *Recueil-souvenir: Histoire acadienne* et *Fleurs de lys*, *franco*, \$1.00.

d) *La Corvée*, l'*Album La Fontaine*, les *Contes historiques* et l'*Histoire acadienne*, *franco* \$1.00.

Prix spéciaux aux maisons d'enseignement, aux commissions scolaires et au commerce. — Le Secrétariat, Monument National, 296, rue Saint-Laurent

Protégez-vous contre la Grippe et ses complications et assurez-vous une santé florissante en prenant tous les matins un verre d'Eau Purgative

“RIGA”

le remède populaire de la Constipation parce qu'il agit sûrement sans coliques ni nausées.

SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES RIGA, 40, rue Plessis, Montréal.
N.B.—Cartes à marquer pour euchre (tally) gratis sur demande.

DISPONIBLE

Favorisons ceux qui nous favorisent par leurs annonces

La Société Nationale de Fiducie

Constituée sous l'autorité de la Société Saint-Jean-Baptiste
de Montréal

SIÈGE SOCIAL: Monument National

286, rue Saint-Laurent

Capital souscrit: \$250,000.00—Capital payé: \$100,000.00

Fonds administrés: \$2,868,000.00

**Administration de successions, perception de ré-
partitions d'églises, de loyers, etc. — Préparation
et émission d'obligations, fiduciaire**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

GASPARD DESERRES	Président
VICTOR MORIN, N.P.	Vice-Président
V.-E. BEAUPRE	Secrétaire
CHS LAURENDEAU, C.R.	
GUY VANIER	
JOS. HURTUBISE	
VICTOR DORE	
JUSTINIEN PELLETIER	
ADJUTOR RIVARD, C.R.	
A.-W. PATENAUDE	Gérant



Il sera rentier à 20 ans par la prévoyance de son père

Beaucoup de jeunes gens ne reçoivent pas l'éducation à laquelle leurs talents les destinent.

Beaucoup de parents de fortune moyenne renoncent à des programmes d'études qui conduiraient leurs fils au succès, par la crainte qu'eux disparus, ces derniers ne soient mis dans l'impossibilité de terminer leurs études universitaires et spéciales.

Pour obvier à toutes ces inquiétudes, inscrivez vos enfants à la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE, à l'heure de leur jeunesse.

Ne croyez-vous pas qu'un jeune homme rentier à 20 ans, par la prévoyance de son père, pourra poursuivre ses études universitaires et spéciales, même au cas où son père décèderait?

Ne croyez-vous pas que ce jeune homme serait mieux outillé pour débiter dans la vie commerciale, industrielle et professionnelle s'il était assuré d'une rente bi-annuelle de la Caisse Nationale d'Economie.

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

286, rue Saint-Laurent

MONTREAL

Messieurs,

Veillez me faire tenir, à l'adresse plus bas mentionnée, votre livret de renseignements "Comment se créer des rentes".

Nom

Adresse

Ville ou Village

Comté

TABLEAU D'HONNEUR DES ORGANISATEURS

de la
CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Inscriptions pour l'année 1919	Moyenne d'inscription par se- maine en tenant compte des classes
1 F.-X. Cabana	1 F.-X. Cabana
2 Victor Laframboise	2 Victor Laframboise
3 Eudore Rousseau	3 Alexandre Cousineau
4 Jean-B. Ricard	4 J.-Irené Piché
5 J.-Irené Piché	5 Eudore Rousseau
6 Adélaré Bellemarre	6 Jean-B. Ricard
7 J.-Fortunat Côté	7 Adélaré Bellemarre
8 Désiré Buisson	8 J.-A. Beauparlant
9 Wilfrid Lefebvre	9 W. Lefebvre
10 Raoul Cousineau	10 J.-Fortunat Côté
11 J.-A. Beauparlant	11 Désiré Buisson
12 Alexandre Cousineau	12 Raoul Cousineau
13 Omer de Lottinville	13 Omer de Lottinville

MENTION D'HONNEUR

Inscriptions pour une semaine

RECORDS ETABLIS

1 F.-X. Cabana	2 Victor Laframboise
----------------	----------------------

HONNEUR AU MERITE

Bonus des 3 mois

1 F.-X. Cabana	2 V. Laframboise
3 Eudore Rousseau	4 J.-I. Piché
	5 J.-B. Ricard

Classes	"A"	"B"	"C"	"D"	"E"	Total	Moyenne d'inscription par semaine
	2286	600	76	4	6	2972	35

J.-Arthur Dubé, Directeur du Recrutement.

AVIS AU CLERGE ET AUX AMATEURS DE LIVRES

La COMPAGNIE DE RELIURE D'ART ET DE FEUILLES MOBILES a cru faire oeuvre patriotique en dotant le Canada d'un atelier de reliure artistique. Art nouveau; reliure de toutes les époques; réparation de livres usagés; tous travaux exécutés par des ouvriers canadiens.

La Compagnie pouvant actuellement se réclamer des principales bibliothèques de la ville de Montréal, ses clientes, et désirant étendre sa sphère d'action, fait appel au clergé, aux hommes de lettres et de profession, et aux amateurs, en les assurant d'un travail parfaitement exécuté à prix convenables.

LA COMPAGNIE DE RELIURE D'ART ET DE FEUILLES MOBILES

58, rue de Montigny est, 58

Tél. Est 4253

MONTREAL

LES BIÈRES EKER'S

blondes, dorées, et brunes

Sont les meilleurs types de
breuvages pour les
meilleurs types de
Canadiens

BRASSERIE EKER'S
MONTRÉAL

ROD. CARRIERE et HENRI SENECAI

207, RUE STE-CATHERINE EST, Entre les rues Ste-Elisabeth
et Sanguinet, Montréal.
OPTICIENS ET OPTOMETRISTES

Les méthodes modernes pour l'examen des yeux veulent dire une connaissance précise des défauts qui affectent la vue, et la correction, obtenue par l'emploi de verres correcteurs, donnant satisfaction.

Assortiment complet de lorgnons, lunettes, yeux artificiels, lunettes marines et d'opéra. Aussi un grand choix de thermomètres, baromètres, hygromètres et boussoles.

Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels et pour la correction des yeux par les verres appropriés.

CONSULTATIONS.—A l'Hôtel-Dieu, par Rod. Carrière, de 9.30 à 11 heures, excepté les mercredis et samedis. Aux Salons d'Optique, par Rod. Carrière, de 1 p.m. à 5 p.m., de 9 a.m. à 8 p.m. Tél. Est 2257.

Téléphones: Est 799—4928

Commission des Vivres du Canada
Licences No 10-8206
11-758
5-248

L.A.
Pâtisserie Française

KERHULU et ODIAU

Restaurant ouvert de 7 heures à minuit

Pâtisserie, Confiserie, Glaces, Sorbets. Spécialités pour
Banquets, Mariages, Réceptions, etc.

Cuisine pour la ville, Assortiment de viandes froides,
Pâtés de Volaille et Gibier, Charcuterie fine.

Spécialité: Conserves Alimentaires Françaises

172-176, rue Saint-Denis - - - Montréal

La Maison n'a pas de succursale.

LA PATISSERIE PARISIENNE

JOS. RONDEAU, Prop.

Médaille d'or, Paris 1899

Le plus grand choix de Pâtisseries Françaises.

Assortiment complet de bonbons fins!!

Chocolats de qualité surfine!! Petits
fours, Gâteaux secs, Glaces et Sorbets!!

:— : Table d'hôte fixe et à la carte :— :

328 EST, STE-CATHERINE

Tél. Est 7676

Ouvert de
7 A.M. à 8 P.M.

TEL. MAIN 6330

CAFÉ ST-GABRIEL

SALLE À MANGER

Propriétaires: J. PAGE, O. LESIEUR

30, RUE NOTRE-DAME EST

MONTRÉAL

A.-J. BOUCHER

EDITEUR DE MUSIQUE

Enrg.

28 est, rue Notre-Dame, - - - - - Montréal.

SPÉCIALITÉ POUR PENSIONNATS:

Romances, Chansonnettes et Musique de Piano,
Cantates, Saynètes et Opérettes,
Abécédaire musical, Livre de Musique, Claude Augé,
L'Accompagnement du Plain-Chant, par Ernest Gagnon,
Musique sacrée, Cantiques, Recueils d'Orgue, etc., etc.

PAPIER D'ÉGYPTE

ANTISEPTIQUE PARFUMÉ

Pour purifier l'air des habitations

10 sous le cahier, dans toutes les pharmacies, librairies, etc.

VENTE EN GROS

ROUGIER FRÈRES

63, rue Notre-Dame Est

MONTREAL

Kodaks, Cameras et Accessoires Photographiques
Agrandissements, Développement, Impressions pour amateurs,
une spécialité.

The D. H. HOGG CO., Reg'd

496 EST, SAINTE-CATHERINE

MONTREAL

Tél. Bell Est 5517

STANTON'S EPILEPCURE

Le seul remède infailible contre l'épilepsie (haut mal)

EN VENTE AUX PHARMACIES

P.-R. Thomas, 384, Bleury — J.-A. Goyer, 180 Ste-Catherine Est

A.-A. Montpetit, 900, Ontario Est

\$1.25 la bouteille, 6 pour \$1.00

STANTON'S EPILEPCURE

Tél. Est 2807

635, ST-HUBERT, MONTREAL

LA ROYALE, Limitée

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
ET CONTRE L'INCENDIE

Wm. MACKAY, gérant-général J.-H. LABELLE, gérant-adjoint

La plus puissante compagnie d'assurance-feu de l'univers

ACTIF: \$135 000 000

Bureau: L'IMMEUBLE DE LA COMPAGNIE

REPRÉSENTANTS À MONTRÉAL:
HURTUBISE & SAINT-CYR

AGENCE ÉTABLIE EN 1860

Téléphone: MAIN 1287

Tél. Bell: MAIN 494

EDMOND HURTUBISE

Courtier
d'assurances

Chambre 77, immeuble "GUARDIAN"

160, RUE SAINT-JACQUES - - - MONTRÉAL

Tél. Main 2064 (bureau)

Tél. Westmount 2541 (domicile)

S.-RAOUL GAUTHIER

Courtier d'assurances
Commissaire

IMMEUBLE MONTREAL TRUST

11, place d'Armes - - - - - Montréal

Domicile:
43, rue Roy. Tél. Est 3797

Etude:
Tél. Main 8760-8761

SALLUSTE LAVERY, B.A., B.C.L.

De l'étude légale Bérard, Rhéaume et Lavery, avocats procureurs

43, rue Saint-Gabriel

Montréal

Obligations
Municipales et Scolaires
Bons de la Victoire

Correspondance sollicitée

BEAUSOLEIL LIMITÉE

AGENTS FINANCIERS

112, RUE ST-JACQUES

TEL. MAIN 1415

MONTREAL

PLACEMENTS D'AVRIL

Nous offrons, sujettes à vente préalable, les débetures
suivantes :

Endroit	Echéance	Prix	Rapportant
Puissance du Canada	Nov. 1923	prix du marché	
Puissance du Canada	Nov. 1933	prix du marché	
Province de Québec	Mai 1935	100.	5 p.c.
Province de Québec	Mai 1938	100.	5 p.c.
Ville de Joliette	Mai 1944	93.	5½ p.c.
Cité de Québec	Mai 1923	101.97	5½ p.c.
Fabrique de St-Arsène de Montréal	Mars 1956	100.	5½ p.c.
Commission Scolaire de Montréal	Mai 1923	101.97	5½ p.c.
Ville de Chicoutimi	Nov. 1920 à 1945	100.	5½ p.c.
Dominion of Canada (Great N. Ry.)	Oct. 1934	84.49	5½ p.c.
Ville de Mont-Royal	Mai 1944	90.12	5¾ p.c.
Ville de Hampstead	Nov. 1959	100.	6 p.c.
Canton Chapleau, Ont.	Déc. 1928 à 1940	100.	6 p.c.
Canton Chapleau, Ont.	Août 1919 à 1939		6 p.c.
Tramways de Montréal	Mars 1924	102.13	6 p.c.
Ile Dorval	Janv. 1920 à 1944	100	6 p.c.
Maisonneuve (Cité de Montréal)	Avril 1941	83.50	5.40 p.c.
Maisonneuve (Cité de Montréal)	Nov. 1952	93.86	5.40 p.c.

LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES

Limitée

RENE DUPONT, Gérant

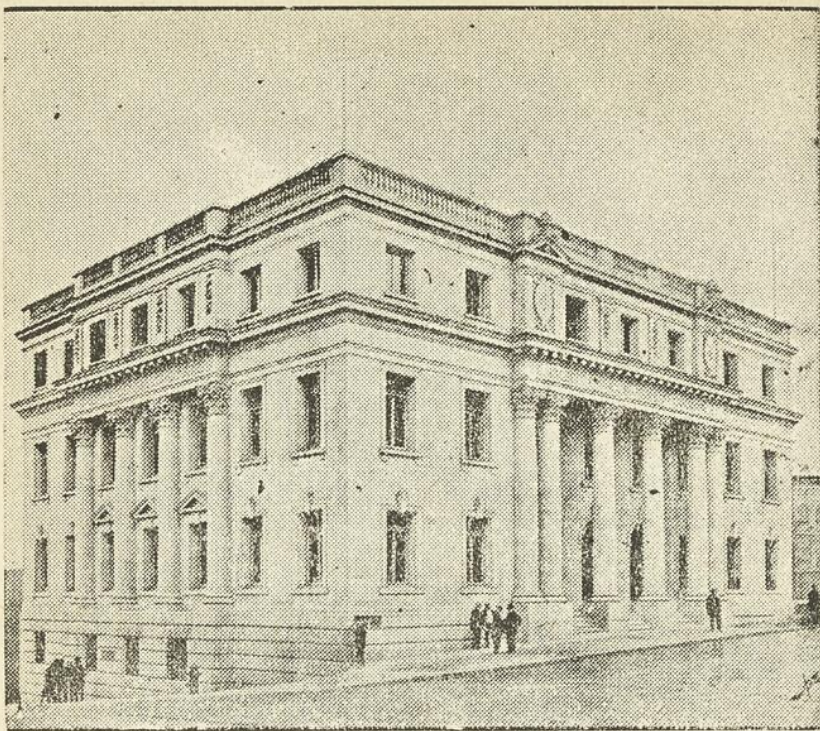
J.-W. SIMARD, Correspondant

124, rue St-Pierre

7, place d'Armes

Tél. 6932 - - - QUEBEC

Tél. Main 1824 - MONTREAL



CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

35, rue Saint-Jacques, Montréal

Argent à prêter sur première hypothèque

Capital: \$9,647,667. 19 — Actif: au delà de \$55,000,000

Tél. Main 4601

Tél. Est 2005

GARAULT & LACROIX

PEINTRES D'ENSEIGNES

784 EST, RUE SAINTE-CATHERINE

MONTREAL

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Incorporée par Acte de la Législature de Québec, le 26 mars 1902

35, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL

Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien

Capital souscrit: \$500,000. Capital payé: \$125,000

Réserve et profits non distribués: \$140,781.25

Fonds administrés: \$9,538,000.00

Administration de Successions, de
Fidéli-Commis et de Fortune privées

VOÛTES DE SÛRETÉ

Conseil d'administration:

MM. J.-O. GRAVEL, Montréal, Président.
J.-H. THORS, Paris, France, Vice-Président.
A. TURRETTINI, Paris, France.
MARTIAL CHEVALIER, Montréal.
Hon. Sir AUGUSTE ANGERS, Montréal.
Hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, Montréal.
TANCREDE BIENVENU, Montréal.
L. de la VALLEE-POUSSIN, Paris, France.
Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C.R., Montréal.
NAPOLEON LAVOIE, Québec.
J.-A. RICHARD, LL.D., Montréal.

Direction:

MARTIAL CHEVALIER
Directeur-Général

J.-THEO. LECLERC
Secrétaire

Tél. Main 2557

Gunn, Langlois & Cie, Limitée

MARCHANDS DE PROVISIONS

Oeufs, Beurre, Fromage, Volailles, Viandes fumées, Saindoux, etc.

BUREAU: 105, RUE SAINT-PAUL EST

Entrepôts froids:

9-19, rue St-Amable — 1-25, rue St-Vincent — 262, Dorchester Est

Tél. Main 8600, 1, 2, 3, 4, 5344

MONTRÉAL

École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal

PREPARANT AUX SITUATIONS SUPERIEURES DU
COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA FINANCE

Bibliothèque économique, Musée commercial et industriel

Délivre les diplômes de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Cours spéciaux de comptabilité. Pratique des affaires. Assurances, Banque. Expertises comptables, etc.

Le diplôme de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Les cours du soir sont ouverts aux jeunes gens et aux jeunes filles.

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser

AU DIRECTEUR DES ÉTUDES

399, AVENUE VIGER

MONTREAL

COLLEGE COMMERCIAL ELIE

Toutes les matières commerciales. Télégraphie et conversation anglaise enseignées jour et soir, par des experts.

1, CARRE SAINT-LOUIS, MONTREAL

EXAMEN DES YEUX



Ne Négligez aucun mal de Yeux la Vue est trop précieuse.
Toute lunetterie non faite sur commande est toujours nuisible.

N'achetez jamais des *Vendeurs Ambulants*, ni aux *Magasins-a-tout-faire*.

Rien ne remplace l'*Examen des Yeux* par un savant *Spécialiste*.

Si vous tenez à *Guérir vos Yeux* sans drogues, opération ni douleur :

ALLEZ A L'INSTITUT OPTIQUE

Voir et consulter le **Spécialiste BEAUMIER** Le meilleur de Montréal

144 Est, rue Ste-Catherine, Frès Ave Hôtel-de-Ville.

Il recherche les Cas difficiles, Désespérés : Pose Yeux Artificiels, Naturels à se tromper.

Fabrique et ajuste lui-même, depuis 25 ans, lunettes, lorgnons, etc.

Ses nouveaux "Verres Toric à ordre" sont garantis pour bien Voir de Loin et de Près, pour tracer, coudre, lire et écrire.

Cette annonce rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie.
Prenez garde ! Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.
Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 9 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)



AVIS

L'ENSEIGNEMENT PAR LES PROJECTIONS LUMINEUSES

MM. les Conférenciers et Professeurs,

Illustrez vos cours au moyen de projections lumineuses. L'image bien commentée vaut tout un long exposé abstrait. Elle rend la leçon vivante et durable. — Séries de vues spéciales à l'enseignement.

VUES FIXES

HISTOIRE SAINTE ET HISTOIRE DE L'EGLISE.

HISTOIRE DU CANADA, d'après les pièces d'archives et les documents originaux. Vieux Québec et vieux Montréal.

HISTOIRE DE L'ART.—Architecture, sculpture, peinture.

SCIENCES.—Géographie, géologie, histoire naturelle, anatomie, hygiène.

DIVERS.—Événements patriotiques et religieux. Le Canada pittoresque. Chansons nationales.

CINEMATOGRAPHIE

Pellicules appropriées aux besoins de la jeunesse. Industries. Voyages. Comédies.

Verres de lanterne faits d'après vos photos, dessins ou gravures.

Demandez catalogue de la catégorie de vues qui vous intéresse.

Copie et agrandissement. Location et achat de vues.

EDGAR GARIÉPY

Projectionniste de l'Université Laval et de la Société
Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Tél. Est 6272

704, rue Saint-Denis

MONTREAL

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

GENIE-CIVIL, ARCHITECTURE ET INGENIEUR-CHIMISTE

DUREE DES COURS: QUATRE ANNEES

Ingénieur spécialiste: Mines et Electricité

UNE ANNEE COMPLEMENTAIRE

Ecole de Préparation

Prépare aux examens d'admission à l'Ecole Polytechnique.

Durée des cours: une année pour les candidats admis en 1ère section et deux années pour les candidats admis en 2e section.

Les examens d'admission ont lieu en juin et en septembre.

Les finissants des cours classiques sont admis en 1ère section, sans examen.

Cours d'été, du 1er juillet au 1er septembre, en vue des examens d'admission de septembre

Pour renseignements s'adresser au Directeur,

228, rue Saint-Denis

- - - -

MONTREAL

51 ans dans la même famille

La Maison Dupuis Frères se réclame de plusieurs titres pour mériter la confiance et la faveur de ses clients. L'un, entre autres, lui semble particulièrement précieux: celui d'avoir été depuis cinquante-et-un ans la propriété de la même famille.

De même qu'en 1868 M. Nazaire Dupuis était le seul propriétaire de la maison qu'il fondait, ainsi, en 1919, M. J.-Narcisse Dupuis, son frère, est l'unique propriétaire de Dupuis Frères Ltée, puisqu'il détient 1199 parts du capital-actions sur un total de 1203.

Le fonds inépuisable d'expérience et de connaissances accumulées durant plus d'un demi-siècle de contact avec le public, joint à la confiance qu'inspire la présence des mêmes propriétaires, n'est pas la moindre cause du succès de notre Maison qui célébrera bientôt son 51e Anniversaire.

Dupuis Frères
LIMITED

"Le Magasin du Peuple"